



Yves
Lévesque

LE MTQ EST LE « SEUL COUPABLE »

Le maire de Bedford blâme Transports Québec
pour la mort tragique de Mildred Erno PAGE 3

PHOTO ALAIN DION

Le comédien André Montmorency s'éteint

PAGE 8



Clinique pour réfugiés

Les rendez-vous
suspendus faute
de financement

PAGE 2



Joanne
Ouellette

GNR CORBUS
Confortablement installé

CLIMATISEUR MURAL manuflow
12 000 BTU

- » COMPREND 15' DE LIGNE.
- » BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE EN SUS. POUR UN TEMPS LIMITÉ.

1695\$
INSTALLATION INCLUSE

Vos experts en climatisation et chauffage.
450 375-5030 GNRCORBUS.COM

ELANTRA GL 2017 automatique

POUR 104 SEMAINES

59\$ / SEMAINE **0\$** COMPTANT **LOCATION 24 MOIS****

ELANTRA

LOCATION 24 MOIS!

HYUNDAI COWANSVILLE

Là où le prix et le service font la différence !

120, rue Bell, Cowansville **450 266.3000**

**Offre de location sur approbation de crédit des Services Financiers Hyundai Cowansville. Le prix de 59\$ par semaine comprend le prix de 7500\$ avant les taxes. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Montrez votre carte de crédit au concessionnaire. Les taxes de franchise et de location sont de 1195\$ et 1195\$.

83-c+lx
23932 00001 1
3871106

CLINIQUE POUR RÉFUGIÉS DE SERY

Pas assez d'argent pour offrir le service



MARIE-ÈVE MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Il y a des limites à faire plus avec moins, clame Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY). Alors que sa clientèle augmente, l'organisme peine à obtenir le financement nécessaire pour lui donner accès à sa clinique pour réfugiés. Ce faisant, les rendez-vous sont suspendus depuis le mois de mai.

La clinique existe depuis 2012, à la demande de la Direction de la

santé publique. L'entente de trois ans signée avec le Centre hospitalier de Granby, qui prévoyait un financement annuel de 10 000 \$ pour l'accueil d'environ 80 réfugiés par année, a pris fin en décembre dernier.

Or, cette entente tarde à être renouvelée puisque SERY et Québec ne s'entendent pas sur le financement à venir. Alors que l'organisme spécialisé dans l'accueil des réfugiés est prêt à prendre en charge 120 réfugiés annuellement, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) refuse de doubler son enveloppe pour lui permettre d'y parvenir.

«Le 10 000 \$ sert à financer le travail d'un agent de liaison à raison d'une journée par semaine, explique Joanne Ouellette, directrice générale de SERY. Ça, c'était quand on

accueillait 80 réfugiés. Avec la vague de la Syrie, ce sont 143 réfugiés qu'on a pris avec nous cette année. Il y a de plus en plus de gens à voir, et on a besoin du 10 000 \$ supplémentaire pour payer une deuxième journée de travail par semaine de notre agent, qui croule sous l'ouvrage.»

MANQUE À GAGNER DE 6000 \$

Or, des représentants du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSS) ont opposé une fin de non-recevoir à l'organisme : pour absorber la hausse de clientèle, il recevra 4000 \$, pas un sou de plus. «Ça me fait un manque à gagner de 6000 \$, calcule M^{me} Ouellette. On me dit qu'il n'y a plus d'argent, mais moi, je suis un organisme à but non lucratif : j'en ai encore moins ! Je dois gratter mes cents pour arriver.»

En outre, la clinique est abritée à même les locaux de SERY — il s'agit d'ailleurs du seul organisme au Québec à héberger sa propre clinique. Ce faisant, SERY doit fournir quatre bureaux «chauffés, éclairés et nettoyés» au CIUSSS, des dépenses qui n'étaient pas comptabilisées dans l'entente initiale. «Au départ, nous fournissions un agent de liaison à raison d'une journée semaine et un bureau pour une travailleuse sociale. Aujourd'hui, c'est quatre bureaux pour héberger le médecin, l'infirmière, la travailleuse sociale et l'adjointe administrative en plus (...) C'est clair qu'on n'arrive plus», détaille M^{me} Ouellette.

LES RENDEZ-VOUS SUSPENDUS

Faute de financement, les rendez-vous à la clinique pour réfugiés du SERY sont suspendus depuis le mois de mai, a confirmé M^{me} Ouellette. Une trentaine de



La directrice générale de SERY, Joanne Ouellette — PHOTO ALAIN DION

personnes attendent la reprise du service, a-t-elle ajouté.

Cela ne nuit pas à leur intégration, «mais si quelqu'un arrive et qu'il a une maladie infectieuse, je vais l'envoyer à l'urgence, c'est mon seul moyen», laisse tomber M^{me} Ouellette, qui a interpellé le député de Granby, François Bonnardel, à ce sujet.

«Je ne peux reprocher au SERY de refuser de maintenir la clinique des réfugiés dans de telles conditions. Ce n'est pas à eux de la financer, c'est au ministère de la faire», a réagi l'élu par communiqué, soulignant que le fait de rediriger des réfugiés vers l'urgence pour obtenir leur bilan de santé risque d'être beaucoup plus coûteux pour l'État que la somme réclamée par l'organisme.

Le bureau du député a interpellé le cabinet du ministre Gaétan Barrette, sans réponse, provoquant l'ire de M. Bonnardel.

«Le SERY est le seul organisme au Québec qui héberge une clinique de réfugiés sous son toit. Il a été maintes fois cité en exemple pour son professionnalisme et son savoir-faire, mais plutôt que de voir ça comme un avantage pour les nouveaux arrivants, le MSSS considère que c'est un avantage pour l'organisme et préfère faire des économies de bouts de chandelle sur son dos. C'est tout simplement ahurissant», s'insurge-t-il.

Quant à savoir si le gouvernement fédéral pourrait éponger une partie de la dépense, il reviendrait à Québec de le négocier, allègue l'attaché politique du député, François Lemay. «S'il y a des ententes fédérale-provinciales, c'est au gouvernement de les faire respecter, dit-il. Si l'argent est pris plus haut, que le gouvernement le distribue et si l'argent promis n'est pas là, que Québec le réclame.»

EN BREF

Nouveaux feux de circulation

GRANBY — Le Groupe AllaireGince Infrastructures procédera au réaménagement des infrastructures urbaines à l'intersection des rues Denison Est et Lemieux. L'entreprise de Granby a déposé la soumission la plus basse, au coût de 1 495 000 \$. Trois autres entreprises ont répondu à l'appel d'offres. La soumission la plus haute, déposée par Eurovia Québec Construction, présentait des coûts de 2,4 millions \$. Dans l'opération, des feux de circulation seront ajoutés. Ce projet est dans les cartons de

la Ville depuis plusieurs années. Les travaux devraient finalement commencer au cours des prochaines semaines, a affirmé mardi le directeur général de la Ville, Michel Pinault. Les pourparlers avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) ont été longs dans ce dossier. L'année dernière, la Ville a par ailleurs dû faire l'acquisition d'une propriété sur laquelle elle doit empiéter pour aménager l'approche nord (rue Lemieux), afin qu'elle soit conforme aux normes du MTQ. Au total, les coûts engendrés par ce projet avoisinent deux millions \$, selon M. Pinault. Le MTQ a accepté de défrayer 400 000 \$ de la facture.

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

offert par laVoixdel'Est

BRACHIAL, adjectif

Définition — [Anatomie] Relatif au bras. Artère brachiale. Plexus brachial.

Phonétique — Le digramme *ch* se prononce comme la lettre *k*.

Famille — antibrachial, cervicobrachial, coracobrachial.

DÉFI!

Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!



Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

SOMMAIRE

Arts et culture	8 et 14
Carrières et professions	13
Horoscope	18
Jeux	16
Loterie	11
Nécrologie	22 et 23
Observateur	13
Opinions	10
Petites annonces	19
Sports	24
Super grille	18

NOUS JOINDRE

f FACEBOOK
facebook.com/
lavoixdelest

t TWITTER
@lavoixdelest

NUMÉRO GÉNÉRAL

450-375-4555

Abonnement et livraison

450-375-4555, option 2

Les petites annonces

450-375-8888

Événements urgents

450-375-9081

Bell mobilité (gratuit)

#172 66

TÉLÉCOPIEURS

Rédaction 450-777-4865

Publicité et petites annonces 450-777-7221

COURRIEL

Rédaction redaction@lavoixdelest.ca

Abonnement abonnement@lavoixdelest.ca

Publicité publicite@lavoixdelest.ca

Annonces classées classees@lavoixdelest.ca

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Alternance de soleil et de nuages.

Max. 28 Min. 17



DEMAIN

Averses.

Max. 24 Min. 15



BEDFORD

Le maire dénonce l'inaction du MTQ



JÉRÔME ROY

jerome.roy@lavoixdelest.ca

BEDFORD — Le maire de Bedford en a gros sur leur cœur lorsqu'on aborde la question de la sécurité routière sur son territoire. Selon Yves Lévesque, le ministre des Transports (MTQ) est le «seul coupable» du décès de Mildred Erno, le 17 février dernier.

« On est victimes d'un ministère qui ne prend pas ses responsabilités pour régler le problème », tonne M. Lévesque.

La dame de 84 ans a péri sous les roues d'un poids lourd à l'intersection des routes 202 et 235. Le rapport du coroner Alexandre Crich conclut que le décès est accidentel, mais recommande néanmoins de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité des piétons à cet endroit. Dans le document daté du 8 avril dernier, il ressort clairement que ceux-ci sont très vulnérables en raison de la configuration de l'intersection et du passage élevé de poids lourds.

INSULTÉ

Un miroir sphérique — la recommandation qualifiée de «minimale» dans le rapport du coroner — a été installé il y a un mois à cet endroit, mais c'est nettement insuffisant aux yeux du maire de Bedford.

«C'est insultant! On met des plâtres avec très peu de colle dessus pour essayer de régler un bobo», se scandalise-t-il.

Il ne peut cependant rien faire de plus puisque l'ensemble des éléments visés par le rapport du coroner est de juridiction provinciale.



Le maire de Bedford, Yves Lévesque, déplore l'inaction du MTQ dans le dossier de l'intersection des routes 202 et 235, qu'il juge dangereuse. —PHOTOS JANICK MAROIS

« On n'a aucune autorité [...], déplore M. Lévesque. On ne peut même pas mettre ou enlever un arrêt comme on veut sur notre rue Principale! »

En plus des routes 202 et 235, il se dit menotté en ce qui concerne le bâtiment montré du doigt dans le document. L'ancienne banque Molson — «qui s'avance jusqu'aux trottoirs autant au niveau de la route 235 que de la rue Principale,

réduisant substantiellement la visibilité» selon le coroner Alexandre Crich — est propriété du ministère des Transports.

«UN BOULET»

Le maire Lévesque se montre très irrité par la présence de cet immeuble laissé complètement vacant depuis la fin de la construction du pont Zéphyr-Falcon en 2011. Selon lui, l'ancienne Banque Molson ne fait

pas qu'obstruer la vue et le trottoir au point de le rendre non conforme. Elle nuit également aux efforts économiques de la Ville.

«C'est sur la rue Principale, où on travaille très fort pour revitaliser notre centre-ville. Et puis on a un boulet du MTQ qui ne prend pas en main son dossier», peste M. Lévesque.

Le maire de Bedford estime qu'un plan d'aménagement complet [incluant la destruction du bâtiment, l'élargissement de la rue et l'aménagement de l'intersection] est nécessaire pour régler l'ensemble de la problématique, mais jure n'avoir rien reçu de concret jusqu'à maintenant.

CONSÉQUENCE DU NOUVEAU PONT

En fait, le problème traîne depuis la construction du nouveau pont Zéphyr-Falcon, en 2011.

« Quand ils ont refait le pont, le bâtiment du coin [...] est devenu un bâtiment non conforme par rapport à la route, explique M. Lévesque. Et le MTQ a toujours dit "laissez-nous faire le pont", et puis on a une lettre de signée [qui indique]: "on va régler à la satisfaction de la Ville de Bedford". »

M. Lévesque indique que cette promesse a été formulée en raison des réticences de la Ville, qui n'avait

pas toutes les données en mains avant le début des travaux.

«C'est drôle, le budget était là pour le pont qu'ils ont fait très rapidement. Même la Ville de Bedford leur a envoyé une résolution [disant]: "Non, on ne veut pas faire le pont, l'entente n'est pas globale" », précise-t-il.

COMMUNICATIONS DIFFICILES

M. Lévesque affirme que depuis qu'il a été élu maire en 2013, les communications avec le ministère sont pour le moins difficiles. Selon lui, il est pratiquement impossible d'obtenir l'écoute du gouvernement. Il note cependant que la situation s'est légèrement améliorée depuis que les dossiers de Bedford sont passés de la Montérégie à l'Estrie.

« On se parle. Au moins, il [le directeur du MTQ en Estrie, Gilles Bourque] retourne ses appels. J'ai l'impression qu'il a les mains liées. C'est sûr que pour lui, il tombe avec un dossier non réglé de 2011 qui n'était pas sur son territoire à l'époque », se désole M. Lévesque.

Le maire de Bedford raconte également avoir envoyé une lettre au ministre Jacques Daoust le 2 mai dernier, mais n'avoir reçu qu'un accusé de réception depuis.

D'autres points chauds

«On en ferait beaucoup, mais on a le droit de ne rien faire, se déssole le maire de Bedford. On en ferait même ailleurs que juste là, parce qu'on considère que nos citoyens sont en danger à certains endroits.»

M. Lévesque cible ainsi deux autres intersections de la route 202: celle à la hauteur de la rue Marziali et celle de la rue Victoria.

Dans le premier cas, il craint que le passage de nombreux camions à 50 km/h dans une zone résidentielle où se trouvent une école, un terrain de jeux, un terrain de soccer et un aréna se termine par un

drame. Il aimerait voir apparaître des arrêts dans ce secteur.

Le deuxième est situé en plein secteur industriel, où les changements de quarts de travail compliquent considérablement la circulation, faute d'arrêt obligatoire sur la 202. M. Lévesque indique que plusieurs travailleurs doivent faire vite pour s'y engager, alors que d'autres empruntent de petites rues résidentielles qui ne sont pas prévues pour un flot important d'automobilistes. Il aimerait aussi qu'un passage piétonnier soit aménagé pour assurer la sécurité des travailleurs qui habitent dans

un nouveau développement situé de l'autre côté de la 202 et qui marchent pour se rendre au boulot.

Encore là, M. Lévesque dit avoir les mains liées. D'ailleurs, il se souvient qu'il y a une dizaine d'années, des arrêts avaient été installés à ces deux endroits par la municipalité, mais que le ministère des Transports s'était empressé d'exiger leur retrait.

Joint par *La Voix de l'Est* lundi, le ministère des Transports n'a pas commenté le dossier, disant ne pas être en mesure d'apporter sa version des faits pour le moment.

JÉRÔME ROY

VASTE SÉLECTION
DE PRODUITS
DE PAPETERIE
DE MARQUE MAISON
DISPONIBLE
EN INVENTAIRE

Et toujours...
à PRIX COMPÉTITIFS

Papeterie
L'ÉCOLOGIC
APPELEZ-NOUS! 450 777-7747
www.papeterielecologic.com



3867901

EC EBENISTERIE
CLERMONT

- Armoires de cuisine
- Vanités
- Meubles sur mesure



• Stratifié • Bois • Mélamine • Tendence mode

www.EbenisterieClermont.com
Shefford | 450 531-4324

5050929

CLINIQUE DE SANTÉ
ET D'ESTHÉTIQUE DENTAIRE

Beauchemin



Marie-Josée Hamel assistante
Peggy Duguay secrétaire
Caroline Beauchemin dentiste généraliste
Caroline Veilleux hygiéniste dentaire

Bienvenue aux nouveaux patients

450 378-8966 • 27, rue Elgin, suite 1, Granby

5056363

NOUVEL AVIS JURIDIQUE SUR LE BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Pas une protection à toute épreuve pour Bromont

JEAN-FRANÇOIS GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Les clauses du bail de longue durée octroyé à la Société d'agriculture du comté de Shefford (SACS) par Bromont ne sont pas à toute épreuve. C'est ce qu'ont confirmé lors de la séance du conseil, lundi, des procureurs de la firme Tremblay Savoie Lapierre, embauchés par la Ville à la demande des élus afin d'obtenir un nouvel avis juridique dans le dossier.

« On nous a menti depuis le début en nous disant que la municipalité de Bromont est blindée pour 50 ans. L'avis juridique qu'on avait obtenu

nous avait confirmé que c'est faux. On vient de se le faire dire pour une deuxième fois ce soir (lundi). (...) On nous dit qu'à Bromont, la transparence de la Ville est importante envers les citoyens. Pourtant, on n'obtient aucune réponse à nos questions. Il faut se battre durant des mois et creuser pour obtenir la vérité », a indiqué François Bachand en marge de la séance.

Depuis des mois, celui-ci ainsi que plusieurs autres citoyens questionnent la mairesse, Pauline Quinlan ainsi que le directeur général de la Ville, Jean Langevin, concernant le fait que la municipalité serait protégée durant la totalité du bail emphytéotique de 50 ans. En vain.

Devant l'impasse, le regroupement de Bromontois avait décidé d'obtenir un avis externe sur la question. Le mandat d'étudier le bail de longue durée a donc été donné au Cabinet d'avocats Lagacé, Léveillé et Mercier, de Drummondville. Rappelons que l'entente, à laquelle les élus ont donné leur aval en octobre, concerne un terrain de la Ville contigu au site équestre olympique, sur lequel doit être construit un manège pour la tenue des Jeux équestres mondiaux.

La conclusion de l'avis juridique rédigé par M^e Ginette Léveillé est sans équivoque. « Au-delà du délai requis pour le remboursement du ou des créancier[s] hypothécaires, la Ville ne peut revendiquer aucune protection tangible et concrète à l'encontre de la responsabilité et des coûts liés à l'exploitation, la gestion et la protection du site dans l'éventualité d'un défaut de la [SACS]. (...) Il s'avère impossible de prétendre que la Ville jouit d'une protection financière et légale sans faille en vertu des termes de la Cession en emphytéose soumise à notre étude. » Le rapport de l'avocate appuyé de jurisprudences a été présenté aux citoyens par M. Bachand pour être officiellement déposé à la séance du conseil du 6 juin.

RESPONSABILITÉS

Deux avocats du Cabinet Tremblay Savoie Lapierre étaient présents à la séance du conseil, lundi. Après avoir passé en revue les grandes lignes du bail emphytéotique, les procureurs Marie-Frédérique Des Parois



Pauline Quinlan — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

et Nathan Williams ont répondu à quelques questions du public.

François Bachand a alors pris la parole. « Où se trouve dans le bail l'article qui précise que pendant 50 ans, les créanciers hypothécaires vont [endosser] financièrement la gestion et les opérations [du site et des infrastructures] ? » « Ce n'est pas écrit », a indiqué M^e Williams. Investissement Québec et Desjardins sont les deux bailleurs de fonds dans le dossier. Advenant que la SACS ne respecte pas ses obligations, ceux-ci pourraient nommer un nouveau mandataire ou prendre en paiement de la dette l'ensemble immobilier, a mentionné M^e Williams à l'auditoire. De plus, le bail emphytéotique prévoit que la Ville ne serait pas contrainte d'assumer les responsabilités financières de l'OSBL, ni même être nommée mandataire de facto, a précisé sa collègue.

« Dans la vie, on ne peut jamais être sûrs de tout, a mentionné M^{me} Quinlan après l'intervention de citoyens, en fin de séance, concernant les clauses du bail de longue durée. On a mandaté une firme pour vérifier le niveau de protection de la Ville et je pense qu'on est satisfaits. » La conseillère municipale Diane Perron a repris la balle au bond. « On peut dire qu'on est satisfaits en grande partie de la protection [de la municipalité], a-t-elle concédé. Mais on ne peut pas continuer de dire que l'on est protégés de façon infaillible pour 50 ans. »

CIM
les cliniques *Idéal*
MINCEUR

JE CHOISIS MA SANTÉ ET MON BIEN-ÊTRE

- Plan alimentaire personnalisé
- Suivi de régime protéiné
- Infrathérapie

infogranby@cliniqueidealminceur.com | 402, rue St-Jacques, bureau 1, Granby 450 991-4678

Sylvie Bisson, infirmière

MAINTENANT 2 POUR 2 FOIS PLUS DE RÉUSSITE!

Lucie Cadorette, propriétaire

www.cliniqueidealminceur.com

3875366

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS ÉQUESTRES

Bromont restreint l'enveloppe de la SACS



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — La Société d'agriculture du comté de Shefford (SACS) devra astreindre son budget à un régime minceur. Ceci, car les élus bromontois viennent d'amputer de plusieurs milliers de dollars l'aide financière octroyée à l'OSBL pour la tenue d'événements équestres au cours des mois à venir.

Une série de demandes de subvention ont été faites récemment par la SACS concernant des compétitions équestres sur le site olympique de Bromont. Le montant global sollicité auprès de la Ville totalise 118 620\$, a-t-on appris lors de la séance du conseil, lundi. La municipalité a plutôt accordé près de la moitié de cette somme, soit 60 020\$.

« Nous sommes tous d'accord pour dire que les organisateurs

d'événements équestres peuvent demander l'aide financière de la Ville au même titre que tous les autres organisateurs d'événements. Comme dans toutes les demandes, nos fonctionnaires utilisent une grille d'évaluation et font des recommandations que nous sommes libres d'accepter ou de refuser.

Les élus bromontois viennent d'amputer de plusieurs milliers de dollars l'aide financière octroyée à l'OSBL pour la tenue d'événements équestres au cours des mois à venir

Les décisions que nous prenons ce soir (lundi) sont en grande partie motivées par le désir d'assurer à nos commerçants des retombées économiques que portent ces événements », a mentionné le conseiller municipal Louis Villeneuve, se faisant le porte-parole de ses collègues.

Rappelons que depuis 2010, la SACS recevait 150 000 \$ par année via des ententes triennales avec la municipalité. Lors du dévoilement du budget, en décembre, les élus bromontois avaient toutefois coupé les vivres à l'organisation, qui n'avait pas donné d'états financiers vérifiés au cours de cette période. L'OSBL a finalement fourni à Bromont le document relatif à la dernière année fiscale.

SEPT SUR HUIT

Les élus ont octroyé lundi les sommes réclamées pour sept des huit événements à l'ordre du jour de la séance du conseil: Dressage Bromont (4400\$), International d'attelage Bromont et le Championnat canadien

2016 (8400\$), Printanier Bromont (5020\$), Concours d'été de Bromont 2016 (2900\$) et Knowlton Pony Club 2016 (2900\$). Le Concours complet, chapeauté par Sue Ockendon, avait pour sa part reçu l'aval du conseil, le 6 juin, pour que la Ville soutienne la compétition à hauteur de 15 000\$.



Les élus bromontois ont donné leur aval à l'octroi d'une subvention de 36 400\$ aux organisateurs de l'International Bromont 2016, alors que la somme demandée était de 95 000\$. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

CONDITIONS

Seul l'International Bromont s'est vu refuser le montant de 95 000 \$ demandé à la Ville. La municipalité a plutôt consenti 36 400 \$. De plus, le versement des sommes pour les événements équestres est assorti de conditions. En ce sens, un

comité de vérification regroupant des élus bromontois sera formé sous peu, a indiqué Louis Villeneuve. « Les gens devront présenter des factures payées avant d'être remboursés, a-t-il précisé. Et nous devons privilégier les marchands de Bromont. »

BERTRAND OSTIGUY
APPUYEZ-VOUS SUR DU SOLIDE!
Service et livraison RAPIDE

- Excavation
- Génie civil
- Murs de roche
- Installations septiques

f 983, rue Denison Est, Shefford **450-372-7364**
bertrandostiguy.ca

LT
RÉFRIGÉRATION & CLIMATISATION
LUC THERRIEN

VOUS SEREZ TOUJOURS BIEN!

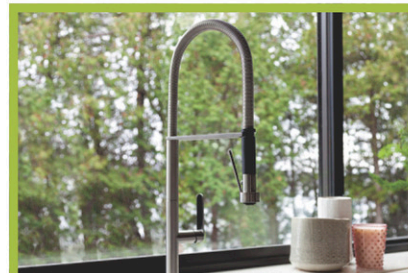
Nous vous offrons :

- Les plus grandes marques pour plus de confort, de performance, de fiabilité et d'économies d'énergie
- Des produits éligibles aux subventions et aides financières gouvernementales
- Les garanties les plus solides sur le marché
- Des programmes de rabais aux consommateurs

OPTIONS DE PAIEMENT EXCEPTIONNELLES avec :

YORK Chauffage et climatisation
FUJITSU Entrepreneur ÉLITE
12 ans pièces et 10 ans main-d'oeuvre
FINANCIÈRE SNAP RÉSIDENTIEL

Luc Therrien Pdg
190, rue Robinson Sud, Granby **450 777-3933**
www.refrigerationlt.com
Licence R.B.Q.: 8004-4563-63



PLOMBERIE
SABOURIN Ltée
#1 en accessoires de salle de bain et cuisine
632 Dufferin, Granby | 450 372-1138 | plomberiesabourin.com

Riobel
riobel.ca



Pour un gazon
plus vert
que le voisin



Contactez
NUTRITE
ABBOTSFORD

ESTIMATION GRATUITE

605 RUE PRINCIPALE, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD
450 379-5777 POSTE 246
WWW.PEPINIEREABBOTSFORD.COM

5050753

Jules

JULES DEMERS
HOMMES ET FEMMES



Découvrez
BAR À PAPILLON

Offre de lancement
Rabais en ligne seulement
julesdemers.com

Venez vivre l'expérience Jules Demers!

328 Principale, Granby
450 372-4645
OUVERT le DIMANCHE, de midi à 16h

 Suivez nous sur Facebook

5052552

Clinique Médicale
Gastro-Entérologie

Dr A. M'Seffar, MD
Médecin spécialiste

NOUVELLE ADRESSE
5, rue Comeau, local 3 - Granby
(coin Dufferin près du Zoo de Granby)

**Prévention et dépistage des
maladies digestives et du
cancer du colon**



450 372-8127 Clinique médicale **DOSSIER**
santé **SANTÉ**
autorisée **QUÉBEC**

5055892



Plusieurs chiens ont été abandonnés dans les dernières semaines et ont été recueillis par la SPA des Cantons, dont Carl Girard est le directeur général. Il est cependant difficile de chiffrer le nombre d'abandons de chats. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

ABANDON D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

Moins critique que dans les grands centres



CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

GRANBY — Des animaux abandonnés durant la période des déménagements, il y en a dans la région. Cependant, la situation est moins critique que dans les grands centres puisque la fin de la majorité des baux se répartit sur quelques mois.

La grosse période de l'année, pour la SPA des Cantons, se situe de mai à août. Pour le moment, le nombre d'abandons de chiens est comparable aux années précédentes. Même qu'il y en a un peu moins, note Carl Girard, directeur général de l'organisme.

« On a eu plusieurs chiens cette fin de semaine et l'autre d'avant. Une dizaine est en quarantaine, on en a deux ou trois en adoption. Quand ce sont des chiens qui n'ont pas de propriétaires identifiés, on les garde environ 7 jours avant d'y toucher. On veut être sûrs qu'ils ne sont pas réclamés. Ensuite, il y a la zone de quarantaine qui demande une dizaine de jours, le temps

qu'on vaccine et qu'on voit la réaction aux vaccins. Je devrais en avoir en fin de semaine qui vont sortir en adoption », explique-t-il.

Il y a aussi une portée de quatre ou cinq chiots.

Les chiens non réclamés ont été abandonnés d'une manière ou d'une autre, la plupart du temps à l'extérieur. M. Girard parle d'un cas où le propriétaire d'un chien est venu attacher son animal à un poteau face à un dépanneur. Il n'est jamais revenu.

« On ne saura jamais combien de chats ont été abandonnés le 1^{er} juillet parce que les gens ouvrent la porte et les envoient dehors. »

— Carl Girard, directeur général de la SPA des Cantons

« On en voit encore des affaires comme ça, se désolé le directeur général de la SPA. Et je ne te parle pas des chats. On ne saura jamais combien de chats ont été abandonnés le 1^{er} juillet parce que les gens ouvrent la porte et

les envoient dehors. De temps en temps, on en a un ou deux qui les laissent dans l'appartement. »

Les nombreuses campagnes publicitaires de sensibilisation ne semblent rien changer, constate-t-il, puisque l'animal demeure un bien jetable au Québec. Carl Girard remarque par ailleurs que cette mentalité est propre à la Belle Province.

Des familles ontariennes n'hésitent pas à faire la route pour venir adopter un animal qui a été blessé ou malade par le passé, mais qui est délaissé par les Québécois. « Au Québec, le chien doit être jeune, en parfaite santé, de toutes les couleurs sauf noir, note le DG de la SPA. Le syndrome du chien noir, c'est qu'il est invisible dans un chenil, comme les pitbulls. Quand on a un labrador noir, on sait qu'on va l'avoir longtemps. Un chien qui ressemble à un pitbull, ça va être encore pire. »

Cette problématique récurrente d'abandon serait imputable aux locataires négligents, qui nuisent à la réputation des propriétaires d'animaux responsables, affirme M. Girard. Certains vont si loin que les propriétaires de logements en viennent à devoir refuser systématiquement tous les maîtres de pitous ou de minous. « La majorité paie pour la minorité », déplore-t-il.

POMPIERS ET POLICIERS DE GRANBY

Oui aux tatouages... sous condition



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les policiers et pompiers de la Ville de Granby qui souhaitent se faire tatouer sur un bras pourront le faire avec la bénédiction des élus, mais à la condition qu'ils portent une «manche» dans l'exercice de leurs fonctions pour le dissimuler.

Le conseil municipal a modifié ses directives internes en ce sens lors de la dernière séance ordinaire. Selon le directeur général de la Ville, Michel Pinault, cette décision fait suite à la demande d'un policier qui souhaitait se faire tatouer sur un avant-bras.



«Il faut être de notre époque», dit le maire Pascal Bonin.

Auparavant, cela contrevenait aux directives de la Ville. Les policiers et pompiers devaient s'abstenir de porter des tatouages, permanents ou temporaires, car ces employés représentent une figure d'autorité et, dans la foulée, l'image de la Ville, de par la nature de leurs fonctions. Mais une nouvelle «ouverture» est ainsi démontrée. Les tatouages devront néanmoins être de bon goût, donc exempts de représentations haineuses, vulgaires ou sexistes, précise Michel Pinault.

«Des policiers et des pompiers tatoués, on en rencontre de plus en plus», estime le DG de la Ville. «Mais on croit que la population est en droit de s'attendre à ce que les policiers ou les pompiers ne se présentent pas en arborant des *tattoos*», ajoute-t-il.

Détail : les employés civils de la Ville ne sont pas concernés par cette directive interne.



Le directeur général de la Ville, Michel Pinault. — PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

PAS PARTOUT

Le maire Pascal Bonin croit que l'administration municipale a ainsi obtenu un «bon compromis». «Il faut être de notre époque», lance celui qui a lui-même plus d'un tatouage. Mais cela ne signifie pas pour autant que tous les tatouages sont autorisés. «Il faut faire attention à la localisation. Sur les bras et dans le dos, c'est correct. Mais il ne serait pas permis d'être tatoué sur les mains, dans le cou ou sur le front», dit le maire.

«Les figures d'autorité ont toujours une responsabilité», estime Pascal Bonin.

En 2011, la Ville a eu maille à partir avec un de ses pompiers qui affichait un tatouage sur un de ses bras, l'œuvre s'étirant de l'épaule au poignet. La Ville exigeait qu'il recouvre son tatouage et qu'il retire en outre les boucles d'oreilles qui ont pour effet d'agrandir les lobes d'oreilles (*stretching* pour les initiés) qu'il portait.

À l'époque, l'avocat du syndicat des pompiers du Québec avait jugé cette demande déraisonnable. Selon lui, elle allait à l'encontre de la Charte des droits et libertés.

Mais, dans le cadre d'une entente à l'amiable, le pompier en question a finalement accepté de porter une manche dans l'exercice de ses fonctions, affirme Michel Pinault. Cette tolérance officielle est maintenant inscrite dans les directives officielles.

EN BREF

Parc Pelletier: bancs lumineux

GRANBY — Le parc Pelletier, au cœur d'un important projet de réaménagement, sera pourvu de bancs... lumineux. Un contrat de 30 434\$ a été accordé, lors de la dernière séance du conseil municipal, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Atmosphère/Imagineo de Mirabel. Celle-ci est la seule à avoir répondu à l'invitation de la Ville. Au total, trois firmes avaient été invitées à déposer une offre. Les bancs devraient permettre d'exploiter la thématique retenue pour le parc: les oiseaux. Celle-ci sera aussi bien visible dans la série d'œuvres (fontaine, maisons d'oiseaux, bancs de mosaïque, etc.) qui sera mise en place au parc. Un budget de 600 000\$ a

été prévu au programme triennal d'immobilisation pour l'ensemble des travaux. L'achat des bancs lumineux n'occasionne pas de coûts supplémentaires, a précisé le maire Pascal Bonin. Ils s'inscrivent dans le budget global, selon lui. «Ces bancs circulaires lumineux s'intègrent au thème retenu de nidification et permettent un éclairage d'ambiance», précise le sommaire décisionnel remis aux élus, dont les médias ont obtenu copie. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

Importants contrats accordés

GRANBY — Les élus de Granby ont accordé quelques contrats importants lundi soir pour permettre la réalisation de divers travaux de voirie. Eurovia Québec Construction de Bromont a obtenu

un mandat, au coût de 583 943\$, pour la réfection de chaussée et des travaux d'asphalte boulevard Leclerc Est ainsi que dans les rues Providence et Fréchette. L'entreprise a déposé la plus basse des cinq soumissions reçues à l'hôtel de ville. C'est également Eurovia Québec Construction qui a obtenu le contrat pour l'aménagement d'une traverse piétonnière à l'angle du boulevard Leclerc Ouest et de la rue Montcalm. Encore une fois, cinq soumissions ont été déposées et, à 55 516\$, la firme bromontoise a présenté la facture la plus basse. La reconstruction de trottoirs sur la rue Robinson Sud, de la rue Cowie à Notre-Dame, a pour sa part été confiée à Pavages Maska de Saint-Hyacinthe. Il en coûtera 377 125\$ pour la réalisation de ces travaux. Cinq soumissions ont également été acheminées à la Ville pour ce contrat. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**



MATINS ILLIMITÉS

Du 24 avril au 25 août

Mardis et Jeudis

De 9 h à 12 h

Il pleut **NOUS SOMMES OUVERTS**

Jouer à la partie les jours de pluie de la **St-Jean-Batiste** à la **Fête du Travail**
De 13 h à 21 h

450.372.7211

royaumedesquilles.com • 151 Denison E • Granby

5044052

ARGON 18 **GIANT** **THULE** **VELOGARE**

VENTE • ATELIER MÉCANIQUE • LOCATION

450.777.4438 • velogare.com
71 Denison Est, Granby

5044074

Vous êtes prêts pour les vacances!

Et votre véhicule lui?

Avant de partir, faites effectuer une vérification complète ainsi que l'entretien de votre véhicule



MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS, CAMIONS et REMORQUES

1151, rue Principale, Granby | 450 378-4740

5046500

BÉRARD TREMBLAY

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES



NOUVEAU SERVICE D'ARPENTAGE PAR DRONE

Bérard Tremblay offre maintenant divers services de nature commerciale avec drone. Bénéficiez d'images HD et d'une précision inégalée pour des photos aériennes, modèles numériques de terrain, volumétrie, plans topographiques, inspection de structures et bien plus.

C'est l'outil idéal pour vos projets d'envergure!



Pour en savoir plus :
PHILIPPE TREMBLAY
450 243-5865
1 800 363-1900

servicesdrone@berardtremblay.com
berardtremblay.com

LAC-BROME, BOUCHERVILLE, CHAMBLY,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU,
Montérégie et Estrie, 4 bureaux pour vous servir!

5055721

CONCOURS
DE PHOTO

LE GAGNANT DU SÉJOUR DE 500 \$ CETTE SEMAINE



Michel Trépanier, de Québec



GRUPPE
**CAPITALES
MÉDIAS**

Pour participer, visitez
lesplaisirs.gcmedias.ca

GOSSSELIN

Nikon

H Hôtellerie
Champêtre

5070842

Adieu, Friponneau!

La Presse Canadienne

MONTREAL — L'acteur, metteur en scène et auteur André Montmorency est mort mardi à l'âge de 77 ans, a confirmé l'agence du comédien.

Parmi ses rôles les plus marquants figurent sans nul doute l'excentrique coiffeur gai Christian Lalancette dans *Chez Denise*, Friponneau dans l'émission pour enfants *La Ribouldingue*, et Monsieur Jourdain dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière.

L'ex-journaliste des vedettes Roger Sylvain écrivait en mai dernier sur sa page Facebook que le comédien était hospitalisé et que son état semble « se dégrader de jour en jour ».

Son coiffeur Christian Lalancette dans *Chez Denise*, pour le moins truculent, aura marqué les esprits, aux côtés d'autres personnages colorés interprétés par Denise Filiatrault — également scénariste —, Benoît Marleau, Roger Joubert, Paul Berval et Normand Brathwaite. La comédie de situation fort populaire fut en ondes à Radio-Canada de 1978 à 1982. Il amènera d'ailleurs plus tard ce personnage comique très payant

sur la scène, pour un spectacle solo, *Souffrance que j'ai du fun*.

Né à Montréal en 1939, André Montmorency amorce sa carrière avec de petits rôles à la télévision au milieu des années 1950, notamment dans *Le Survenant* et *CF-RCK*. Le jeune acteur sera ensuite adopté par les « dames du Rideau vert », Yvette Brind'Amour et Mercedes Palomino.

André Montmorency sera ainsi de plusieurs tournées internationales du très classique théâtre montréalais, notamment à Paris et à Moscou. Il a ainsi été de la production de *L'Heureux Stratagème* de Marivaux en 1964 et *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare en 1965. On l'a aussi vu plus tard dans *Le Roi se meurt* de Ionesco, pour lequel il obtient le Prix de la critique, et dans *Bousille et les Justes* de Gratien Gélinas chez Ducepte.

Proche collaborateur d'André Brassard, il jouera dans quelques pièces de Michel Tremblay, notamment *La Duchesse de Langeais*. C'est lui qui a créé *Damnée Manon*, *Sacrée Sandra* au Théâtre de Quat'sous avec Rita Lafontaine, en 1977. On dit qu'André Montmorency a joué un rôle dans la décision d'Yvette Brind'Amour de présenter

à son théâtre le brûlot *Les Belles-Sœurs* en 1968, contre l'avis de son entourage. Il a aussi fait connaître Tremblay au Canada anglais, montant notamment *À toi pour toujours ta Marie-Lou* à Toronto en 1974.

Mais le grand rôle d'André Montmorency au théâtre demeure sans doute celui de Monsieur Jourdain dans *Le Bourgeois gentilhomme*, d'abord créé au théâtre du Trident à Québec puis repris au théâtre Paul-Hébert de l'île d'Orléans, au Théâtre du Nouveau Monde à Montréal et au Centre national des arts à Ottawa, à la fin des années 1980.

Et à la télévision, les moins jeunes se rappellent avec tendresse le sautillant gamin Friponneau, qui les attendait à leur retour de l'école de 1967 à 1971 dans *La Ribouldingue*.

André Montmorency a également joué au cinéma dans *Il était une fois dans l'est* (1974) et *Parlez-nous d'amour* (1976), écrits par Tremblay, *Ding et Dong: le Film* (1990), *Le Petit Ciel* (1999) et, plus récemment, dans *Mars et Avril* (2012).

De 1998 à 2004, il a interprété Victor dans la télésérie *Le Retour* sur les ondes de TVA. Durant cette même période, il a été chroniqueur culinaire pour l'émission *Flash* à TQS et pour le *Journal de Montréal*. Affichant rapidement son homosexualité, il a aussi animé pendant cinq ans le magazine télévisé *Sortie gaie*, sur les ondes de Canal Vie.

Peintre à ses heures, surtout depuis 1999, il signait ses toiles « Pablo Van Momo ».

UN MENTOR POUR BRATHWAITE

Le comédien Normand Brathwaite, visiblement attristé par l'annonce de sa mort, a dit avoir perdu un mentor.

« Je suis triste parce qu'André a été un camarade de travail pendant de longues années sur *Chez Denise*, mais c'est aussi ma jeunesse, et ma première grande télévision à grands succès, c'était avec lui », s'est souvenu mardi le résident de Saint-Paul-d'Abbotsford. « On perd un très grand acteur et il était aussi un très grand peintre. »



Peintre à ses heures, André Montmorency signait ses toiles « Pablo Van Momo ». — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Charismatique et drôle », dit France Arbour

La comédienne France Arbour n'a pas partagé l'écran ou la scène avec André Montmorency, mais a eu l'occasion de le côtoyer à une dizaine de reprises lors d'événements culturels. L'homme de talent, dit-elle, était à l'image de son rôle de Friponneau dans *La Ribouldingue*: « très, très drôle ».

« Il avait un charisme très spécial. Dès qu'il était quelque part, il ne passait pas inaperçu. C'est un

bonhomme qui aimait les gens! », se souvient-elle.

Appartenant à la même génération, les comédiens avaient plusieurs points en commun. « Il faisait de tout! », évoque M^{me} Arbour, qui se rappelle avoir été invitée à visiter une exposition des toiles d'André Montmorency. « Quand il a eu moins de choses au théâtre et à la télévision, il s'est mis à produire de ses mains », raconte la dame, qui trouvait cette polyvalence artistique admirable.

Les conversations qu'elle avait avec le comédien n'étaient jamais banales. « Il parlait de peinture, des pièces qu'il avait vues, des livres qu'il lisait, des voyages qu'il avait faits », énumère-t-elle. « Il était aussi placoteux que moi! »

Pas non plus du genre à se tourner les pouces en attendant les projets. « C'est ce qu'on va garder de lui, cette espèce de désir de produire et de vivre », souligne la comédienne.

MARIE-ÉLISE FAUCHER, LA VOIX DE L'EST



Le ministère des Transports utilise depuis deux ans un liquide à base de jus de betterave pour déglacer des sections de l'autoroute 10. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

COWANSVILLE

Du jus de betterave dans les rues



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — La Ville de Cowansville utilisera du jus de betterave pour déglacer ses rues et trottoirs l'hiver prochain.

Comme le font maintenant une douzaine de municipalités au Québec ainsi que le ministère des Transports sur plusieurs routes sous sa juridiction depuis 2011, Cowansville optera pour un liquide à base de jus de betterave à sucre blanc biologique

mélangé au sel pour entretenir son réseau de routes et de trottoirs.

Recourir au jus de betterave s'avère un choix écologique et économique, soutient le maire Arthur Fauteux. Les tests menés par le MTQ ces dernières années avec le mélange à base de jus de betterave concluent qu'il améliore l'efficacité du sel de déglacage, diminue la corrosion des infrastructures municipales et réduit l'impact environnemental des opérations de déglacage, a expliqué M. Fauteux.

« Ça fait quelques années qu'on regarde ça. Le sel est difficile pour le pavé, pour les trottoirs, mais aussi pour les fossés. Ça s'en va ensuite dans nos ruisseaux, dans nos rivières. C'est clair que le sel

a un grand effet sur nos cours d'eau. On peut réduire cet impact et on pense que c'est un procédé intéressant pour nous », a-t-il dit en entrevue mardi soir avant la séance du conseil avalisant le recours à cette approche.

En 2015, la municipalité a consacré un budget de 90 276 \$ à l'achat de sel pour déglacer rues et trottoirs. La municipalité devra apporter des modifications à ses équipements de déglacage pour utiliser le jus de betterave. Ces dépenses font qu'aucune économie ne se dégagera pour l'hiver 2016-2017, a dit M. Fauteux.

Les économies se réaliseront dans les années subséquentes, a-t-il dit. Elles devraient atteindre entre 15 000 \$ et 20 000 \$ annuellement, selon lui.

Pain et viennoiserie de fabrication artisanale, fait à la main
(farine intégrale ou naturelle, sans lait, sans sucre, sans gras)

- Croissants • Chocolatines
- Viennoiseries • Sandwichs
- Fromage • Charcuterie • Chocolat fin

Profitez de notre belle terrasse!

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE, 120-2 Principale,
de 7h à 18h et les jeudis et vendredis, de 7h à 21h Granby 450 770-7246

PARTICIPEZ AU
CONCOURS
Groupe Capitales Médias

ÉCHO DES LECTEURS

Le concours se termine le 13 juillet

Faites-nous parvenir votre critique à clubdelecture@gcmédias.ca de l'un des quatre livres suivants :

<i>Profession du père</i>	Sorj Chalandon
<i>Les maisons</i>	Fanny Britt
<i>Le langage de la meute</i>	André Alexis
<i>L'œil du diable, tome 1</i>	Nicole Castéran

À GAGNER

L'une des quatre cartes-cadeaux Renaud-Bray d'une valeur de 40\$

SORJ CHALANDON

PRIX GILLER

L'ŒIL DU DIABLE



Votre rêve devient réalité

Cuisines
Ambiance

www.cuisinesambiance.com

139, rue Paradis
Saint-Alphonse-de-Granby | QC J0E 2A0
† 450 994.4384

1679, rue Sherbrooke
Magog | QC J1X 2T5
† 819 769.0562

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT**Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER**Directeur de l'information **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

La bataille entre la droite et l'extrême droite

L'affaire du Brexit nous a fait comprendre que les débats politiques nationaux et internationaux ont lieu non pas contre la gauche, mais entre la droite et l'extrême droite. Depuis toujours, la gauche s'est habituée à voir ses positions être ridiculisées. On bâillonne ceux et celles qui veulent donner la priorité à l'Humain, c'est-à-dire à tout ce qui touche l'égalité, la justice, la fraternité, le partage, la culture, l'éducation, la solidarité, mais on écoute à en baver la démagogie de la droite et les propos encore plus invraisemblables de l'extrême droite. Si les gens appuient les Donald Trump, Marine Le Pen, Boris Johnson, c'est tout simplement qu'ils se sentent trompés par les mirages et les fumisteries archi simplistes de nos pseudo-économistes de droite au service du 1 %.

Au Québec, l'Institut économique de Montréal et le Conseil du patronat et autres organismes regroupant les millionnaires peu nombreux, mais aux lobbies combien puissants, ont convaincu nos très conservateurs Bouchard, Legault, Charest et Couillard de faire entrer la belle province dans la danse du néo-libéralisme et cette danse va durer encore longtemps : les sondages le démontrent quotidiennement. La partisanerie nous rend terriblement aveugles et cruellement insensibles à la réalité humaine.

On ne regarde pas du côté de la pauvreté, elle n'est pas très bonne électoralement et pourtant, elle est la cause première de tous nos problèmes économiques et sociaux, mais on ne veut pas en entendre parler. On préfère un gouvernement qui s'enlève la possibilité d'agir afin de se permettre d'affirmer péremptoirement qu'il gouverne comme un bon père de famille en réduisant les impôts et en coupant dans l'éducation, la culture, la santé, la solidarité

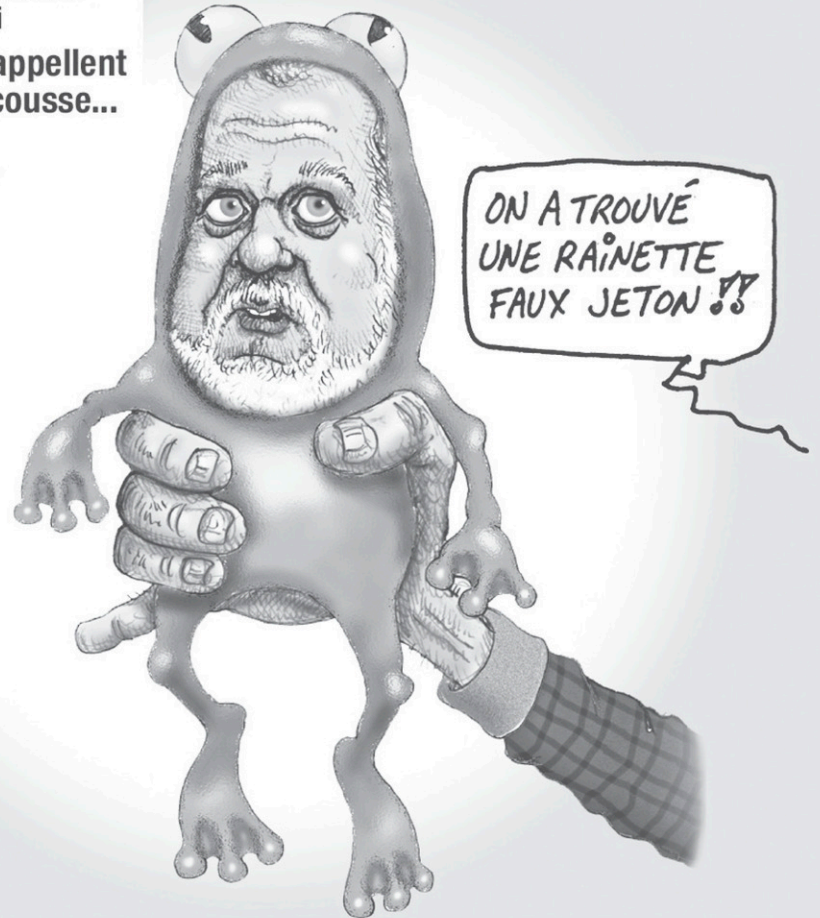
sociale. Ces gouvernements suivent le parcours désastreux de la Grande-Bretagne, de Margaret Thatcher à Boris Johnson. Où conduisent ces politiques de droite ? Elles conduisent directement à la montée de l'extrême droite. Celle-ci carbure avidement aux tristes effets de l'austérité aveugle et totalement vidée de toute compassion et accuse « toujours arbitrairement » l'immigration, les services sociaux et la fonction publique d'être la cause du problème.

Les gouvernements de droite visent le déficit budgétaire zéro et l'atteignent en creusant un abîme de souffrances par la destruction de nos services humains. Bientôt, ils vont se péter les bretelles avec en main la solution miracle du déficit zéro et ils vont gagner leurs élections. Quel bonheur ! Depuis que les théories du néo-libéralisme ont envahi notre monde, est-ce que ça va mieux ? Sommes-nous plus heureux ? Nos malades sont-ils tellement mieux soignés ? Nos enfants sont-ils tellement mieux enseignés ? Nos lacs, nos rivières et notre fleuve sont-ils tellement mieux protégés ?

Durant l'année 2016 et l'année 2017 et l'année 2018 et allongeons la liste à l'infini, l'austérité régnera et le déficit humain, « silencieusement », se creusera de plus en plus. Les discours archi populistes circuleront et feront surgir les solutions absurdes de l'extrême droite et, ô surprise, celle-ci obtiendra un appui démocratique important et stupéfiant. C'est ce qui se passe en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis. La démocratie parle : ahurie par tant d'austérité, elle se tourne « curieusement » non pas vers des politiques de justice sociale et de partage équitable des richesses, mais vers des partis de plus en plus à droite qui, « sournoisement », veulent réduire la place de la démocratie et le rôle de l'État.

André Beauregard
Shefford

Forages exploratoires à l'île d'Anticosti
Des opposants appellent Ottawa à la rescousse...



LA VOIX DES LECTEURS

Pas de débat à Saint-Paul-d'Abbotsford

Il n'y aura pas de débat des maires aux élections partielles à Saint-Paul-d'Abbotsford le 11 juillet prochain. Le conseiller Mario Larochelle, candidat à la mairie, et l'autre candidat Roger Paquette refusent le débat. Pourtant, les citoyens de Saint-Paul ont le droit à savoir de quel bois ils se chauffent. Il me semble qu'il y a contradiction chez Monsieur Larochelle qui prône un retour des citoyens à l'hôtel de ville. Ah bon ! Comment cela est-il compatible avec le fait qu'il refuse de faire face aux citoyens en répondant à leurs questions et à celles des journalistes ?

Il invoque que le débat est biaisé vu qu'il fut organisé par

le mouvement citoyen Vigile Saint-Paul. Cependant, ce mouvement n'est pas un parti politique et se veut ouvert à toutes les opinions. Manquerait-il de conviction qu'il puisse apporter des réponses satisfaisantes aux questions qui lui seraient posées ?

La vraie raison de leur refus me semble tout autre. Il croit d'avance perdre le débat. Il craint aussi la confrontation avec les citoyens qui veulent mettre fin à la non-transparence et la non-écoute de la part des élus depuis la démission du maire Jacques Viens. Pour répondre aux citoyens, il faut connaître les dossiers

importants de la municipalité. Cela demande un effort.

Quand on veut devenir maire il faut avoir cette capacité de transiger avec tous les citoyens, pas seulement ceux qui nous sont favorables. On peut donc se poser beaucoup de questions quant au manque d'ouverture de Messieurs Larochelle et Paquette.

Cet exercice démocratique aurait sans doute été fort utile aux citoyens et aux candidats pendant cette campagne déterminante pour l'avenir de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford.

Robert Vyncke, candidat maire
Saint-Paul-d'Abbotsford

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à opinions@lavoixdelest.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via www.lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. La Voix de l'Est se réserve le droit d'abrégé et de refuser des lettres.**

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca



Ados au boulot!

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Certains profitent de l'été pour se la couler douce, d'autres voyagent alors que certains se dénichent un boulot. Depuis lundi, la quinzième cohorte de la Coopérative jeunesse de services La Barak au boulot s'est mise à disposition de la population pour lui offrir divers services tout au long de la saison chaude. Un emploi d'été qui apportera beaucoup plus que de l'argent de poche aux quinze participants.

Tonte de pelouse, entretien paysager, ménage, gardiennage, aide aux personnes âgées et à mobilité réduite, etc. : la gamme de services offerts par les membres de la coopérative est variée. « Appelez-nous et dites-nous de quoi vous avez besoin! », a lancé Andréa Richard-Larochelle, animatrice responsable de la coopérative jeunesse.

En plus de s'adonner à de menus travaux, les jeunes devront eux-mêmes gérer leur entreprise, ce que ce soit le marketing, la comptabilité ou la gestion des ressources humaines. Tout en siégeant à divers comités, les travailleurs devront aussi prendre part à des rencontres du conseil d'administration. « Ensemble, ils réussissent à faire évoluer leur entreprise selon leurs convictions et leurs aspirations », a commenté M^{me} Richard-Larochelle.

EXPÉRIENCE, DÉFIS ET ARGENT DE POCHE

En moyenne, les services sont offerts au taux de 10,50 \$ l'heure, un montant qui pourrait varier selon l'ampleur du travail à abattre. Du montant, le jeune coopérant recevra 9,45 \$ l'heure. La balance sera versée dans un fonds coopératif, qui sera par la suite divisé entre tous les jeunes selon le nombre d'heures bénévoles investies dans la gestion de l'entreprise. Tous les pourboires leur sont également remis.

De son côté, Mutsumi Reid compte s'enrichir d'une première expérience de travail qui la fera grandir. « J'aimerais me donner de nouveaux

défis tout en côtoyant des gens de mon âge », explique la jeune fille.

Les 15 heureux élus ont été sélectionnés parmi une trentaine de candidatures soumises à la Maison des jeunes. « Chaque coopérant est unique et motivé », a souligné Andréa Richard-Larochelle.

En plus d'assister à une soirée d'information, les adolescents ont dû se soumettre à leur première entrevue d'embauche, une expérience angoissante pour certains. « Des fois, on voit qu'ils sont physiquement stressés, constate M^{me} Richard-Larochelle. C'est la première fois pour la majorité. »

Quelques jeunes s'étaient cependant bien préparés. « Je m'attendais un peu aux questions. C'était stressant, mais ça s'est bien passé », explique Xavier Lapointe, 12 ans.

La semaine dernière, les adolescents ont suivi une formation pour lancer et faire rouler leur coopérative. Un apprentissage qui leur servira à plus long terme puisque, nouveauté cette année, les services de la Barak au boulot seront prolongés au-delà de la saison estivale. Il sera donc possible de recourir à la coopérative jeunesse tout au long de l'année et de nouveaux services, comme le déneigement, pourront être dispensés à la clientèle.

SE SUCRER LE BEC POUR UNE BONNE CAUSE

Cette semaine marque aussi le retour de la Barak glacée, le bar laitier géré par les jeunes au pavillon Roger-Bédard du parc Daniel-Johnson, et ce, pour une douzième année. Ouvert de 12 h à 20 h tous



En plus de s'adonner à de menus travaux, les jeunes devront eux-mêmes gérer leur entreprise. — PHOTO: JANICK MAROIS

les jours de beau temps, le bar laitier permettra d'offrir une première expérience de travail aux jeunes, tout en finançant les activités de la maison des jeunes. Les profits après salaires de l'entreprise sont effectivement réinvestis dans l'organisme.

Il est possible de contacter la coopérative au 450-372-0448, par courriel à cjs.granby@gmail.com et sur Facebook, sur la page « Coop Jeunesse la Barak au boulot ». Les bureaux de la coopérative jeunesse de services se trouvent à même la Maison des jeunes La Barak de Granby au 445, rue Notre-Dame. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h du mardi au jeudi, bien que les services soient également offerts en dehors de ces plages horaires.

20 ans d'expérience en design d'intérieur

JULIE HALLÉ
DESIGNER D'INTÉRIEUR

Dépositaire: Hunter Douglas

- RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
- PLANIFICATION DE L'ESPACE
- PLAN D'AMÉNAGEMENT
- CONCEPT CUISINE ET SALLE DE BAIN
- HABILLAGE DE FENÊTRES ET LITERIE
- SÉLECTION DE MATÉRIAUX (plancher ou mural) (coloration, papier peint, moulures)

FORMULE CLE EN MAIN

Sur rendez-vous 450 372-8472
juliehalledesigner@videotron.ca

Michel Marquis
Courtier immobilier
Cell. : 450 531-7200

Curtis Skinner
Courtier immobilier
Cell. : 450 531-3939

Sylvie Clermont
Adjointe
450 378-4130

Christian Lalumière
Courtier immobilier agréé
Cell. : 450 531-9595

Bur. : 450 378-4120 #410

À partir de **2%***

VOUS VOULEZ VENDRE ?
Ça ne coûte PAS PLUS CHER de faire affaire avec l'Équipe Christian Lalumière

ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
ChristianLalumiere.ca

RE/MAX Professionnel C.L. - Agence immobilière
Licencié indépendant et autonome de Re/Max Professionnel Inc.
*Sous certaines conditions. **Source Re/Max Québec

L'incontournable!

BISTRO Colombine

Tous les midis de la semaine | Tous les vendredis et samedis soir
128, route 235, Ange-Gardien (sortie 55 autoroute 10) 450 293-0129

LOTO QUÉBEC Résultats du : **LUNDI 4 JUILLET 2016**

TOUT-ORNIEN 01 02 05 07 10 12
14 15 16 22 23 24

Lotto 6/49 3 3 5 6 1 5 4 4

Sprinto 18 27 31 33 38

LOTTO POKER 2 2 V D R
♦ ♠ ♥ ♣ ♦

Astro Jour - Mois - Année - Signe
15 - AVRIL - 82 - TAUREAU

banco 05 07 08 13 18 26 28 36 39 46
53 54 58 60 62 64 66 68 69 70 **turbo x 2**

Quotidienne 2 93 3 562 4 2513 | **Triplex** 08 09 | **Extra** 19 24 30 | 8347944

SUPER MERCREDIS 649
56 LOTS GARANTIS

Cet été, le mercredi fera plus de gagnants.
1 million garanti + 6 lots de 10 000 \$ +
49 lots de 1 000 \$! Jusqu'au 31 août.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Notre chef **Gianni Carlo "Johnny" Magnone**
Ancien propriétaire du Da Teresa de 1990 à 2008

Luigi's

450 991-2221
www.resto-luigis.com

Venez profiter de la **TERRASSE**

NOUVEAU

- PERMIS D'ALCOOL
- SALLE DE RÉCEPTION AVEC JEUX, JUSQU'À 30 PERSONNES

LIVRAISON GRATUITE

- Roxton Pond,
- Canton de Granby
- Ste-Cécile-de-Milton

Du lundi au jeudi : de 5 h à 20 h 30
Vendredi : de 5 h à 21 h 30 - Samedi : de 7 h à 21 h 30 - Dimanche : de 7 h à 20 h 30

BIENTÔT
Un 2^e resto à Granby!

690, RUE PRINCIPALE, ROXTON POND



Dr André Savard

CHIRURGIEN DENTISTE

D^{re} Aurélie Tanguay, dentiste

■ Dentisterie familiale

■ Esthétique

■ Réhabilitation



SERVICE D'URGENCE

300, rue de l'Hôtel-de-Ville Nord, Farnham | 450 293-5381

5050134

Planifiez vos volontés pour une tranquillité d'esprit !



Complexe funéraire
BROME-MISSISQUOI

— DEPUIS 1927 —



Se recueillir, se retrouver.

La planification de vos volontés n'a pas à être compliquée.
Nos conseillers aux familles s'assureront de rendre
votre processus de décision simple.

Cowansville 450 266-6061 • Lac-Brome 450 243-1616 • Bedford 450 248-2911

WWW.COMPLEXBM.COM

5050607

FARNHAM

L'ancien presbytère Saint-Romuald à vendre

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

FARNHAM— Le ministère de la Santé et des Services sociaux cherche à se départir de l'ancien presbytère de l'église Saint-Romuald, à Farnham. Le bâtiment de trois étages situé sur le chemin Yamaska, qui a longtemps abrité le CLSC La Pommeraie, vient d'être offert à la Ville.

Une rencontre est prévue ce matin (mercredi) entre des représentants du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie (CIUSSS) et de la Ville pour discuter des modalités de l'offre. La Ville cherche à obtenir des informations sur l'état du bâtiment et les rénovations à effectuer. Elle souhaite aussi connaître les revenus générés par la location de locaux à des

organismes communautaires et à la garderie qui s'y trouvent.

« Ça nous intéresse. Mais pas à n'importe quel prix », soutient le maire Josef Hüsler. « Est-ce qu'on peut l'acheter pour un dollar ? Si on ne peut pas, combien d'argent devra-t-on mettre pour que ça soit aux normes ? 200 000 \$, 300 000 \$? On ne le sait pas. C'est tout ça qu'on doit savoir avant de décider ce qu'on va faire. »

Le bâtiment nécessite beaucoup de travaux, estime M. Hüsler. « C'est un bâtiment qui a été négligé, qui a besoin de rénovations importantes. Si on parle de rénovations très coûteuses, est-ce que les citoyens vont être d'accord ? »

Le conseil a mandaté un architecte pour inspecter l'ancien presbytère. Il remettra son rapport dans deux semaines, a dit le maire. « Ça va nous aider à prendre une décision. »

Au-delà de l'aspect financier du dossier, l'avenir des organismes communautaires qui logent dans l'ancien presbytère doit être pris en considération, a indiqué M. Hüsler. Dans le cas où la Ville ne se porte pas acquéreur de la propriété, le CIUSSS de l'Estrie l'aurait informé qu'elle serait offerte au secteur privé. Qu'advient-il alors des organismes communautaires et de la garderie ? , s'interroge le premier magistrat de Farnham. « Est-ce qu'ils vont devoir s'en aller ? Où vont-ils aller ? Ils donnent des services importants à la communauté. Il faut qu'ils puissent continuer à le faire », dit-il.

La direction du CIUSSS de l'Estrie n'était pas prête mardi à expliquer pourquoi elle tente de vendre l'ancien presbytère. Elle devrait se prononcer mercredi.

EN BREF

Assurance réputation: Rougemont adhère

Rougemont adhère au programme d'assurances mis de l'avant par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour protéger

la réputation et la vie privée d'élus et de hauts fonctionnaires. Cette assurance permettra de financer les démarches judiciaires liées à la problématique des propos diffamants, harcelants ou haineux à l'endroit des personnes visées par cette politique d'assurances, qu'elles soient ou non dans l'exercice de leurs fonctions. Rougemont souscrita à celle-ci

pour cinq ans. Il en coûtera 425\$ par année pour les deux premières années, et 450\$ annuellement pour les trois années suivantes. À la fin de l'année 2015, l'UMQ avait sondé ses membres sur l'intérêt d'offrir une telle protection, qui est finalement entrée en vigueur ce printemps. Plusieurs municipalités y ont déjà adhéré. **MARIE-ÈVE MARTEL**

NOUS RÉALISONS ENSEMBLE
un projet qui vous ressemble !



3 OPTIONS
s'offrent à vous!

Fabrication
sur mesure

Rénovation

Décapage

AVANT



CUISINES



MEUBLES



SALLES DE BAINS

ESTIMATION GRATUITE de votre cuisine
sur rendez-vous (sur une distance de 100 km)

CUISINECFM
Concept FiniMeuble

cuisinecfm.com

SOYEZ ÉCOLOGIQUE ET DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE CUISINE
Nos experts sont là pour VOUS conseiller!

57, rue Saint-Pierre | Saint-Pie | QC J0H 1W0

1.866.772.5692 Cuisine #230 Meuble #224

RBQ 5601-4913-01

5055800

Saint-Paul: le débat des candidats à la mairie annulé

Le débat prévu le 11 juillet entre les trois candidats à la mairie de Saint-Paul-d'Abbotsford n'aura finalement pas lieu. Deux d'entre eux, Mario Larochelle et Roger Paquette, ont en effet décliné l'invitation du regroupement

citoyen Vigile Saint-Paul-d'Abbotsford, à l'origine de l'initiative. Le troisième candidat, cofondateur du mouvement, Robert Vyncke, se dit toutefois ouvert à la tenue de tout autre débat. **MARIE-ÈVE MARTEL**

carrières et professions

lavoixdelest.workopolis.ca

workopolis.com
Workopolis log

MUNICIPALITÉ
DU CANTON
DE SHEFFORD

Sheford
1792

OFFRE D'EMPLOI

Directeur et inspecteur en bâtiment, Service d'urbanisme et d'environnement

La Municipalité du Canton de Sheford, située sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska en Montérégie, entre Montréal et Sherbrooke, compte près de 7 500 habitants en milieu rural et sollicite des candidatures pour combler le poste de directeur du Service d'urbanisme et d'environnement.

Relevant de la directrice générale, le directeur et inspecteur en bâtiment planifie, organise, dirige et contrôle les activités et le personnel de son service (deux inspecteurs municipaux, un technicien en environnement et un agent de bureau).

Type de poste : cadre, permanent, temps plein (40 h/semaine)

Responsabilités :

- Élaborer et mettre en œuvre, en partie, les règlements d'urbanisme et leurs modifications;
- Animer en partie les assemblées publiques de consultation portant sur les questions d'urbanisme;
- Participer et préparer les réunions du comité consultatif d'urbanisme, des règlements municipaux et des lois et règlements provinciaux;
- Évaluer et proposer des solutions en relation avec les problématiques d'urbanisme et d'environnement;
- Assurer le suivi des mandats d'urbanisme confiés à des professionnels externes;
- Participer et préparer les réunions du comité consultatif d'urbanisme;
- Siéger sur divers comités;
- Participer à l'émission de permis;
- Participer et assurer un suivi aux dossiers de la planification stratégique;
- Traiter les dossiers de la CPTAQ, les ententes auprès de promoteurs, les dérogations mineures, les P.I.A., le lotissement, etc.;
- Assurer le suivi de certains dossiers avec les représentants de la MRC de La Haute-Yamaska et du MDDEP;
- Préparer et assurer le suivi du budget de son service;
- Assurer un suivi des dossiers de plaintes;
- Témoigner au besoin devant les différents paliers de tribunaux;
- Évaluer le rendement et les besoins de perfectionnement de son service;
- Autres tâches connexes.

Exigences :

- Être titulaire d'un baccalauréat en urbanisme;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un service d'urbanisme et d'environnement, dont au moins deux (2) années dans un poste de gestion d'un tel service;
- Posséder d'excellentes connaissances dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et de la réglementation municipale;
- Avoir d'excellentes capacités pour la communication, les relations interpersonnelles et la gestion d'équipe;
- Habiletés en négociation et en résolution de problèmes;
- Posséder le sens de l'organisation, de planification et de rigueur professionnelle;
- Capacité à établir des priorités d'action et à déléguer de façon efficace;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, un esprit de synthèse et un intérêt marqué pour le service à la clientèle;
- Faire preuve de leadership, être autonome et posséder une bonne capacité d'adaptation;
- Habiletés à utiliser les logiciels de Microsoft et les logiciels de permis (Infotech);
- Avoir une bonne capacité de rédaction et une bonne connaissance de la langue française;
- Habiletés à communiquer en anglais;
- Posséder un permis de conduire valide.

La rémunération est établie en fonction de la politique régissant le personnel-cadre de la Municipalité du Canton de Sheford, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 20 juillet 2016** à la Municipalité du Canton de Sheford, a/s de Mme Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, 245, chemin Picard, Sheford (Québec) J2M 1J2. Elles peuvent aussi l'acheminer par courriel à l'adresse suivante : gougeon.sylvie@cantonshford.qc.ca ou par télécopieur au 450 539-4951, en indiquant le nom du poste.

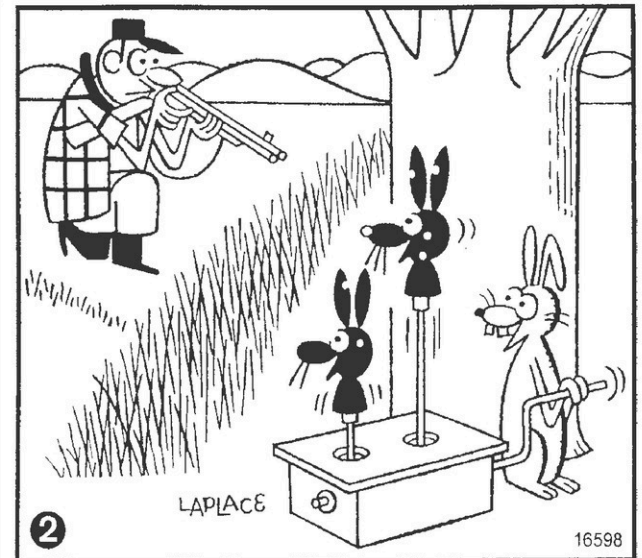
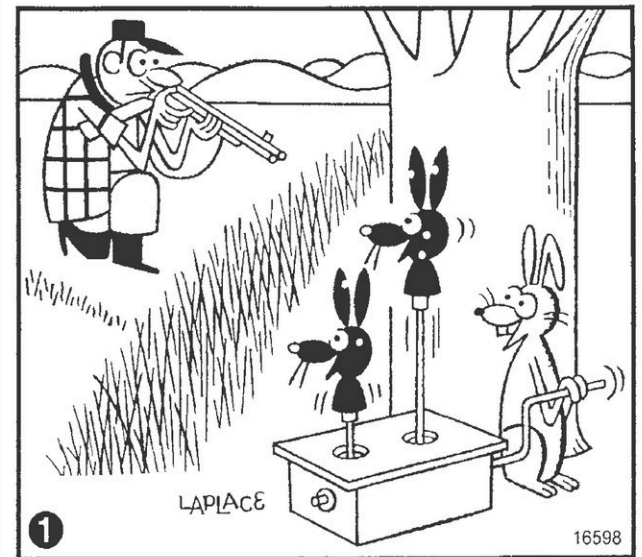
La Municipalité du Canton de Sheford remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec celles dont la candidature sera retenue dans la semaine du 15 août 2016.



5071211

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
0706_OBSERV_VDE

1 Jambe du pantalon du chasseur. 2 Crosse du fusil plus longue. 3 Les dents du lapin de gauche. 4 Sa cuisse est incomplète. 5 Le nez du lapin-cible de gauche. 6 La moustache du lapin-cible de droite incomplète. 7 Une colline plus basse, à gauche de l'arbre. 8 Base de la branche droite de l'arbre.

6 juillet 2016

carrières et professions

lavoixdelest.workopolis.ca

workopolis.com
Workopolis log

DERAGON
SELECTION

Deragon Sélection, situé à Cowansville, est en croissance!
Nous sommes à la recherche de candidats pour combler le poste de :

TECHNICIEN

La raison d'être de ce poste est d'effectuer les entretiens et les réparations avec rigueur et professionnalisme.

Chez Deragon, l'important est que nos employés partagent nos valeurs et aient le désir de faire la différence pour nos clients.

Les principales responsabilités sont :

- Exécuter le travail décrit sur le bon de réparation avec efficacité et précision;
- Faire des diagnostics et faire les réparations requises;
- Communiquer toute l'information requise au conseiller technique;
- Toute autre responsabilité reliée au poste de technicien.

Profil recherché :

- Expérience d'au moins 5 ans comme mécanicien généraliste
- DEP en mécanique automobile
- Connaissance de plusieurs marques de véhicules
- Disponibilité 40 h/semaine

Rémunération compétitive! Entreprise en croissance!

Venez vivre une expérience mémorable avec l'équipe du Groupe Deragon!

Faites parvenir votre C. V. à JPBrault@deragon.com

5070978

VOUS SOUHAITERIEZ FAIRE UNE BELLE ESCAPADE CET ÉTÉ?



Détenteur d'un permis du Québec 703063

CROISIÈRES AML MONTRÉAL-QUÉBEC
17 ET 18 AOÛT 2016
(2 JOURS/1 NUIT)

Admirez de magnifiques paysages
durant cette croisière et passez du
temps libre dans le Vieux-Québec!

**FAITES VITE
SEULEMENT
15 PLACES
DISPONIBLES**



©Croisières AML

TRANSPORT DE GRANBY ET ANGE-GARDIEN

402, RUE PRINCIPALE, SUITE 400, GRANBY
450 777-7707 | WWW.VOYAGEATOUTPRIX.CA

5068732

SPÉCIALISTE DE COURSE À PIED

BOUTIQUE
COURSE
& CIE



CHAUSSURES
VÊTEMENTS
ACCESSOIRES
CONSEILS

27 RUE PRINCIPALE, GRANBY  COURSECIE

5063192

LES PUISATIERS Caron

Géothermie
Hydrofracturation
Puits artésiens
6 et 8 po
Vente de pompes

4^e GÉNÉRATION

Charles Caron Daniel Caron, prop.

R.B.Q.: 2752-6292-36

450 375.2014 ou 450 378.5518
774, rue Cowie, Granby
www.lesPompesCaron.com

5067036

DES MERCREDIS CHAUDS À WATERLOO



Ça débute ce soir. Les Mercredis chauds du centre-ville de Waterloo se mettent en branle avec la prestation de la chanteuse Sandy Grenier. Celle-ci sera suivie de Tobiko (13 juillet), Vanessa Borduas (20 juillet), Johanne Lefebvre (27 juillet), Wildfire et Tuxes & Yorkers (3 août), l'Ensemble vocal Les Voixsins (10 août), Les Sans-Arrêt (17 août) et Jean Wiedrick (24 août). Gratuits, les spectacles auront lieu à la Place du Centenaire à 19 h. À l'entracte, des artistes de la relève locale monteront sur scène pour présenter quelques chansons. Apportez vos chaises! En cas de mauvais temps, les spectacles auront lieu à la Légion royale canadienne, située au 77, rue Lewis à Waterloo. Information: 450-539-4650. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO FOURNIE

NOUVELLE CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE

Profitez de nos rendez-vous rapides
ET CHANGEZ VOTRE FAÇON DE VOIR LA VIE



Dre Marie-Michelle Clair, Dre Mélanie Baudry et Dr Gilbert Fortier
Optométristes

Saviez-vous que nous pouvons obtenir pour vous
une copie de votre ancien dossier ?

Opto-Réseau Granby
800, rue Principale, Granby
450 915-3222

OPTO
RÉSEAU

Changer la face du monde

5056562

GRANBY

Une collision et une embardée font deux blessés

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Patience, prudence et respect. Une collision et une embardée survenues mardi matin à Granby, qui ont fait deux blessés, démontrent l'importance d'adopter ces comportements sur la route, rappellent les policiers.

Un moment d'inattention est à l'origine d'une perte de contrôle qui est survenue vers 8 h 20 rue Cowie, près du chemin René. Le conducteur âgé de 19 ans a perdu le contrôle de sa Honda et a donné un coup de roue. Résultat: sa voiture a fait au moins deux

tonneaux avant de terminer sa course dans le fossé.

Le jeune homme aurait subi des blessures mineures qui ont nécessité une prise en charge par les ambulanciers l'ayant transporté à l'hôpital de Granby.

Les pompiers ont dû intervenir à la suite d'un déversement.

Deux heures plus tôt, un motocycliste a été blessé dans une collision survenue sur la route 137, près de l'intersection de la route 112 à Granby. Un Drummondvillois au volant de sa voiture Honda roulait sur la route 137 près de l'intersection lorsqu'il a effectué un freinage brusque, probablement à la suite d'une hésitation à savoir s'il poursuivait sa route ou freinait à l'approche

du feu de circulation, dit la police.

Le motocycliste de 37 ans qui roulait derrière lui a embouti son véhicule lors de cette manœuvre. Il roulait possiblement trop près de la voiture, indique M. Farand.

Le motocycliste a subi des blessures qui semblaient mineures. Il a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Pendant le travail des secouristes, la circulation a été perturbée une trentaine de minutes.

« On répète le message que lorsqu'on est sur la route, il faut demeurer patient, prudent et respectueux pour éviter d'être impliqué dans une collision », rappelle Marc Farand, porte-parole du service de police de Granby.

► LE CHAMPION DES MATHS SIGNE LE LIVRE D'OR

Du haut de ses 11 ans, Guillaume Paré est champion provincial des Jeux mathématiques. L'élève de l'école de la Chantignole à Bromont sera l'un des huit représentants du Québec qui se mesureront à l'élite mondiale lors de la grande finale internationale, les 25 et 26 août à Paris. À la suite de la proposition du conseiller municipal Louis Villeneuve, qui connaît le surdoué, les élus ont adopté une « motion de félicitations » pendant la séance du conseil, lundi. On voit ici le jeune prodige qui s'apprête à signer le livre d'or de Bromont, aux côtés de la mairesse Pauline Quinlan. **JEAN-FRANÇOIS GUILLET** — PHOTO FOURNIE PAR LA MUNICIPALITÉ



3 SALADES
au choix*

Comptoir
Livraison

12\$ 14\$

- Salade grecque
- Salade thaïe
- Salade César
- Salade de pâtes
- Salade de pommes de terre

PRO CONSTRUCTION INC.
RBQ: 6714-7977-01

POUR RÉALISER VOS PROJETS DE CONSTRUCTION

<p>COFFRAGE DE TOUS GENRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidentiel - Commercial - Industriel - Agricole - Isolant 	<ul style="list-style-type: none"> • DALLES, BALCONS, TROTTOIRS • GOUDRONNAGE • FINITION DE PLANCHER • BÉTON
--	--

msapro@videotron.ca

111, rue Authier | St-Alphonse-de-Granby | 450 375-4055 | 450 521-2226

BIJOUTERIE

DÉZIEL
Joilliers

NOMMÉE

BIJOUTERIE DE L'ANNÉE

PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES REPRÉSENTANTS EN BIJOUTERIE

— DÉCOUVREZ ÉGALEMENT NOS SERVICES SUR PLACE —

CRÉATION - ENTRETIEN - RÉPARATION

906, rue Principale, Granby | 450 375-1555 | bijouteriedeziel.com |

5056584

5056669

5067575

COURRIELS CONTROVERSÉS

Le FBI recommande de ne pas poursuivre Hillary Clinton

Agence France-Presse

CHARLOTTE — Le FBI a recommandé mardi de ne pas poursuivre Hillary Clinton pour l'utilisation de courriels sur un serveur privé, un immense soulagement pour la candidate démocrate à la Maison-Blanche au moment où elle recevait pour la première fois l'appui de Barack Obama en campagne.

De l'avis du chef de la police fédérale américaine, James Comey, « aucune poursuite ne s'impose » à l'encontre de la secrétaire d'État même si elle a fait preuve d'une « négligence extrême ».

La ministre américaine de la Justice Loretta Lynch a assuré qu'elle se rangerait aux recommandations du FBI et des procureurs impliqués dans l'enquête, tentant ainsi d'écartier

tout soupçon d'interférence politique dans ce dossier ultra-sensible.

Certains des courriels envoyés par M^{me} Clinton en utilisant un serveur privé étaient classés « secret » et des personnes mal intentionnées ont théoriquement pu y avoir accès, a souligné le patron du FBI. Mais l'ancienne chef de la diplomatie américaine n'a cependant « pas eu l'intention » de violer la loi selon M. Comey.

Si cette décision est une bonne nouvelle pour le camp Clinton, tant une possible inculpation aurait plombé sa campagne, les termes durs choisis par le patron du FBI pour qualifier les choix de l'ancienne première dame offrent de précieuses munitions à ses opposants républicains.

« Toute personne sensée occupant la fonction de M^{me} Clinton (...) aurait dû savoir » qu'un serveur non protégé

ne pouvait accueillir des informations classées secret défense, a notamment souligné le patron du FBI.

« Le système est vicié », a immédiatement réagi Donald Trump sur Twitter, tandis que Paul Ryan, président républicain de la Chambre des représentants, dénonçait une décision « qui défie l'entendement ».

« Nous sommes heureux que cette question soit désormais résolue », a souligné de son côté l'équipe de campagne de la porte-parole, tentant de clore le débat qui devrait cependant rester vif.

M^{me} Clinton et le président Obama, anciens concurrents lors des primaires démocrates de 2008, se sont envolés ensemble en début d'après-midi à bord de l'avion présidentiel Air Force One pour rejoindre Charlotte, en Caroline du Nord, où ils participeront ensemble à une meeting électoral.

EN BREF

FRAPPE DE L'UPAC

Les coaccusés contestent la tenue d'un procès

Nathalie Normandeau et les six autres coaccusés arrêtés dans un vaste coup de filet de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) le 17 mars dernier contesteront la tenue même d'un procès dans

le cadre d'une enquête préliminaire. Leurs avocats en ont fait la demande mardi matin lors d'une brève audience au palais de justice de Québec devant le juge Alain Morand, de la Cour du Québec, en l'absence des accusés. Les accusés ont aussi choisi de subir un procès commun devant jury. Des accusations de complot, corruption, abus de confiance et fraude envers le gouvernement pèsent sur Nathalie Normandeau à la suite de

son arrestation par l'UPAC. Trois anciens dirigeants du cabinet de génie-conseil Roche, Mario Martel, France Michaud et l'ex-ministre et organisateur libéral Marc-Yvan Côté, de même que l'ancien maire de Gaspé François Roussy, l'ancien responsable du bureau de circonscription de Pauline Marois dans Charlevoix, Ernest Murray, et l'ex-directeur de cabinet de M^{me} Normandeau, Bruno Lortie, avaient également été arrêtés. LA PRESSE CANADIENNE

Unis contre les caries
De belles dents, une histoire de famille




Atelier du Sourire.com
Clinique Dentaire
Dr André Ménard, Chirurgien-Dentiste

OUVERT LE SOIR. Appels d'urgence.
512, rue du Sud, Cowansville

1.855.531.0092

5050892

Déjà 35 ans

LE BLEU DES CHAMPS

Financement disponible

ON ANNONCE CHAUD CET ÉTÉ

Pas de problème!

Passez l'été au frais grâce à notre grand choix de

THERMOPOMPES MURALES

NOUVEAU Maintenant dépositaire




831, route 112, St-Césaire • 450-469-3483

5050113

Consultez-nous pour marcher sans douleur!

Profitez d'une clinique à la fine pointe de la technologie afin de demeurer actif.

- Orthèses Cryos (plus minces, plus efficaces, exclusives)
- Traitements définitifs des ongles incarnés
- Traitements rapides des verrues plantaires
- Soins de pied professionnels
- Laser pour les ongles (champignons)




Centre podiatrique
VOTRE PROFESSIONNEL POUR LA SANTÉ DE VOS PIEDS

400, rue Principale, bureau 201 Granby



France Dostie, infirmière aux soins des pieds

Dr Keven Lambert, podiatre

Dr Gabriel Beaudoin Côté, podiatre

Des traitements PROFESSIONNELS et efficaces!

450 372-4735 • centrepodiatriquelambert.com

5046415

L'Extra

Problème n° 731 - Michel Hannequart-www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
1																						1
2																						2
3																						3
4																						4
5																						5
6																						6
7																						7
8																						8
9																						9
10																						10
11																						11
12																						12
13																						13
14																						14
15																						15
16																						16
17																						17
18																						18
19																						19
20																						20

HORIZONTALLEMENT

- Cri geignard - Cris du lièvre.
- Femme qui monte à cheval - Gros fruit - Bâton garni de fer.
- Se donner du mal - Sélection - Elle fait le guet.
- Estuaire breton - L'agneau en a plus d'une - Grande fête.
- Pronom personnel - Grand échassier - Terme de belote - Ténia - Le moi.
- Arbre au bois précieux - Embarcation légère et allongée - Dignité d'un prince musulman - Mesure chinoise.
- En se cachant - C'était l'armée - Mauvais usage.
- Enlève les cailloux - Immatérielle.
- Pas à toi - Saison - Panthères des neiges.
- Article arabe - Pâtisseries légères - Égarées.
- Venue au monde - Titre ottoman - Il s'est aussi appelé Clay - Charles de Beaumont - Éclat de voix.
- Atténué - Lutin - Après-rasage.
- Message publicitaire - Un peu de lumière - Niais, sot - État des animaux.
- Cours d'eau temporaire - Boisson chaude - Service d'espionnage - Bord d'une forêt.
- Qui respire avec peine - Doubles règles - Arbrisseau.

- Entre bleu et vert - Voyage rapide - Expulsé - Neptunium.
- Genre - Ville connue pour ses prunes - Sous la tête.
- Foyer - Mauvais ragoût - Se balance dans le champ - A très envie de.
- Aurochs - Certainement - Homme malpropre.
- Voisin de l'écureuil - Diffuse - Qui rend service - Trompée.

VERTICALEMENT

- Cri de pachyderme - Imitent le cri des animaux.
- Substance vitreuse - Dont on a arraché les poils - Insecte diptère.
- Moine bouddhiste - Personne ennuyeuse - Colorer de rouge.
- Commune des Alpes-Maritimes - Poisson qui voyage par bancs - Progression soudaine.
- Diviser en parties - Restes de truite - Champion.
- Indique le moyen - Noir, il est liquide - Percer - Qui présente des aspects différents.
- Rincée - Arrogant - Six - Asa-foetida.
- Vient avec le succès - Point d'union équin - Plante ornementale.
- Poil palpébral - Donne par testament - Décharge - Qui cherche sa route.
- Cobalt - Lieu de délices - Ivan le Terrible - Retirée - Liaison.

- Hors d'ici! - Principe chinois - Suit le bord - Crêpe asiatique.
- Canal du corps - Entasse - Pronom personnel - Une larme.
- Qui est en feu - Empreinte de tristesse - Prénom masculin - Cigarette de marijuana.
- Pas confus - Protège les yeux - État africain - Titane.
- Sans réaction - Récriminations.
- Chandelier à sept branches - Nourrice - Le plus bas niveau des eaux.
- Flamberge - Basané - Célèbre opéra de Verdi.
- Partie d'une manivelle - Bisou - Vrille des plantes grimpantes - Consulter.
- Semblable - Matière collante - Rauque - Fils de la soeur.
- Européenne - Comédien.

SOLUTION

Problème n° 730

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
1	A	M	U	L	E	T	T	E	E	N	S	O	L	E	I	L	L	E	S			
2	F	A	V	O	R	I	D	E	L	E	S	T	E	L	A	I	D	E				
3	F	R	E	T	R	U	I	N	E	R	E	U	R	O	P	E	E	N				
4	L	I	E	P	E	N	T	A	G	O	N	E	O	T	E	R	A					
5	I	N	S	O	T	I	E	A	N	E	A	X	E	R	I	T						
6	G	A	N	T	S	M	U	O	N	T	A	B	A	S	S	E	R					
7	E	U	R	E	T	E	R	I	T	E	G	I	N	C	R	I						
8	R	O	M	A	R	I	N	S	P	R	O	M	E	N	A	D	E	S				
9	S	I	S	E	T	R	I	V	I	E	R	E	A	L	O	S	E					
10	C	E	S	S	E	R	E	V	E	V	A	N	I	T	E	O	R					
11	A	R	M	E	C	A	D	E	N	C	E	T	R	I	N	G	L	E				
12	T	A	M	E	N	U	T	O	I	T	O	V	E	U								
13	A	N	T	E	E	S	I	L	P	L	E	I	N	E	T	E	L					
14	S	I	E	C	L	E	T	A	R	I	T	R	I	N	A	S	A					
15	T	G	A	E	D	E	B	I	E	N	I	S	L	A	M	T						
16	R	E	E	L	I	M	P	O	T	P	E	S	E	V	I	T						
17	O	R	T	E	I	L	R	U	E	E	F	E	N	A	I	S	O					
18	P	I	E	L	E	V	E	R	T	E	R	T	I	R	E	N	T					
19	H	E	N	N	E	I	T	E	R	A	T	I	F	L	E	N	T					
20	E	N	D	O	S	S	E	R	A	T	A	T	I	N	E	S						

VOTRE HOROSCOPE

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET



CANCER

Étant donné que le Soleil, Mercure et Vénus se trouvent en Cancer, il vous est plus facile d'entrer en contact avec les autres et de faire comprendre votre point de vue. Inutile de tout rationaliser. Une démarche intuitive vous aidera à rejoindre davantage de gens. Il est également possible de voir se développer des affinités intellectuelles avec une ou plusieurs nouvelles personnes...

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT



LION

Le cycle de la Lune encore de passage en Lion vous laissera entrevoir une autre facette des gens que vous fréquentez, et cela risque de vous surprendre. On dit que chacun de nous porte un fou sous son manteau, mais que certains parviennent mieux à le dissimuler. Personne n'est parfait et une fois n'est pas coutume... Alors ne soyez pas trop sévère avec les autres.

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE



VIERGE

Le cycle Lunaire en Lion devrait plutôt vous agrémenter. Vous pourriez actuellement rassembler des gens et unifier un groupe en faisant en sorte que tout le monde se sente à son aise. Évitez toutefois de faire patienter quelqu'un. Malgré l'appui de Jupiter en Vierge, une proposition formulée aujourd'hui ne sera probablement pas disponible éternellement...

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE



BALANCE

Même s'il constitue un inconvénient, rappelez-vous que tout règlement apparaît suite à un précédent. Il est recommandé de bien réfléchir avant d'apporter des modifications au fonctionnement d'un groupe ou d'une société. Ceci dit, compte tenu de l'influence du cycle de la Lune en Lion, un vent de changement pourrait en étonner plusieurs, en commençant par vous!

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE



SCORPION

Impossible n'est pas Scorpion! Et malgré la Lune en Lion, il n'y a rien comme le passage de Mars dans votre Signe pour stimuler votre enthousiasme et votre ambition. D'ailleurs, votre niveau d'assurance pourrait même intimider des gens qui vous rencontrent pour la première fois. Le pouvoir de l'autosuggestion n'est pas négligeable, et vous risquez de nous le démontrer...

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE



SAGITTAIRE

Tant à la positive qu'à la négative, il n'y a pas qu'une seule personne qui soit responsable de l'état actuel des choses. La reconnaissance du partage d'une gloire ou d'un blâme aura des répercussions favorables sur l'équilibre d'un groupe et sur la suite des événements. Avec la Lune en Lion, votre volonté d'admettre une vérité en incitera d'autres à faire de même...

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER



CAPRICORNE

Les suggestions les plus avantageuses ne sont pas forcément celles que nous désirons entendre. Servez-vous de l'influence du cycle Lunaire en Lion pour revigorer votre détermination et agir avec bonne volonté. Il serait dommage d'adopter la loi du moindre effort. Plus vous vous investirez dans une affaire, plus les résultats seront satisfaisants.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER



VERSEAU

En face de votre Signe, le cycle Lunaire en Lion pourrait susciter en vous quelques appréhensions. Vous ne devriez toutefois pas supposer qu'une personne a perdu intérêt envers un projet commun. Cependant, si de tels songes vous envahissent l'esprit, il faudrait vous adresser à la personne concernée plutôt que d'alimenter des idées défaitistes qui ne sont probablement pas fondées.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS



POISSONS

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, même si cela implique de faire marche arrière. Laissez votre cœur vous indiquer quel chemin prendre. Une situation délicate pourrait se régler facilement grâce à la parole et à la diplomatie. Neptune rétrograde en Poissons, et vous serez en mesure de faire entendre raison aux autres si vous exprimez votre point de vue calmement...

DU 21 MARS AU 20 AVRIL



BÉLIER

Celui qui a déplacé la montagne, c'est celui qui a commencé par enlever les petites pierres. Le cycle de la Lune en Lion vous fera sans doute rêver d'accomplissements majeurs et de transformations radicales. Toutefois, compte tenu de Saturne qui rétrograde en Sagittaire, certaines choses peuvent prendre plus de temps à se réaliser. Il suffira de continuer à travailler en ce sens...

DU 21 AVRIL AU 20 MAI



TAUREAU

La présence du cycle de la Lune en Lion, au carré de votre Signe, annonce une journée riche en émotions. Il n'est pas nécessaire d'essayer de camoufler votre sensibilité car les personnes qui vous côtoient souhaitent probablement la voir transparaître davantage. Somme toute, voici un milieu de semaine au cours duquel vous gagneriez à oser montrer vos vraies couleurs...

DU 21 MAI AU 21 JUIN



GÉMEAUX

D'un âne qui ne veut pas boire on ne peut abaisser la tête. Si quelqu'un refuse de participer, il ne servira à rien d'insister aujourd'hui. Avec le cycle de la Lune en Lion, toute pression exercée en ce sens risque, au contraire, d'intensifier sa réticence. Il vaudra mieux durant un moment laisser le temps faire son oeuvre sans ramener cette affaire sur le tapis. C'est une suggestion...

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

Pour des **RÉSULTATS**
BERNARD est là!

Sutton
 L'immobilier nous habite
 Agence immobilière

BERNARD ROUSSELLE
 Courtier immobilier

- SUCCESSION • COMMERCIAL
- VENTE ET ACHAT • RÉSIDENTIEL
- IMMEUBLE À REVENU

cell. : **450 521-7211**
 bernardrouselle.ca

C'est à ton tour...

Aujourd'hui
 c'est l'anniversaire de

Micheline Lacharité, de Granby;
 Cybel De Laar Barber, Ange-Gardien;
 Guy Talbot, de Sherbrooke;

Joyeux 53e anniversaire de mariage à
 Claire et Richard Lacroix, de Cowansville;

Pour souligner un anniversaire
 il vous suffit d'appeler au plus tard
 la veille avant 16 heures
 du lundi au vendredi
 au 450-375-8888 ou par courriel
 classees@lavoixdelest.ca

2317
 Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
 Courtier immobilier

Cell.: 450 **375-1621**
 Bur.: 450 **378-4120**

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

AVEZ VOUS BESOIN D'AIDE ?

Depuis 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

Appelez-nous au :
1 877 liberté 1 877 542-3783

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
 syndics

Syndics autorisés en insolvabilité

205 SERVICES FINANCIERS

Prêt hypothécaire privé, 1er et 2e rang.
 Financement Brisson. 1-866-566-7081

253 TROUVÉ

Trouvé une paire de lunettes pour enfants ou jeune adulte, secteur rue Boyer. 450-378-0732

260 CHASSE ET PÊCHE

Bon territoire de chasse pour chevreuil.
 Zone 5. Arc, poudre noire, arbalète et carabine. 450 521-4309, 450 931-0577

301 DIVERS ARTICLES

★ FRUITS - LÉGUMES ★

En kiosque ou à cueillir
 Fraise, framboises, amélanches
 Tomates de serre, concombres, haricots et ++
LE MARAÎCHER ANDRÉ CÔTÉ
 2150 rang Papineau
 St-Paul d'Abbotsford 450 379-5277
LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
 2355 Principale Est, rte 112 (près de Honda)
 St-Paul d'Abbotsford 450 379-9744
FRUITERIE RELAIS 68
 St-Alphonse de Granby. Ouvert 7 jours.

OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
 de 8h à 12h - 13h à 16h

PIERRES DÉCORATIVES DALLES • MARCHES

JUSQU'À 70% DE RABAIS

MATÉRIAUX
 À RABAIS

450-534-0935
 materiauxarabais.com

15, rue de l'Atlantique, Bromont

303 ANIMAUX

Sexy Rocky, Chihuahua de 4 lbs,
 Caramel, gestation garantie.
 Nathalie au 450-577-6035

317 HORTICULTURE

TERRASSEMENT GRANBY

Spécial terre à vendre pour tourbe
 195\$ pour voyage de 10 roues.
 450-777-4193

351 MESSAGES PERSONNELS

BRENDA

Te reçoit pour une douce rencontre. A/C
 Forte poitrine. 450 330-4099

★ A1 ROMANCE ENR ★

Service d'accompagnement
 Reçoit & se déplace. 7/7 -24/24.
 450-405-4902

Je reçois chez moi, nous sommes 2, Julie 38 ans, 130 lb, 36 D et Alexa 28 ans, 130 lb, 36A, les 2 très belle apparence. Jour 450-330-0206

113 TERRAINS À VENDRE

113 TERRAINS À VENDRE

U-8
56 350 \$ + tx

Autoconstructeurs

Nous avons la structure
 qui vous convient !

Service de plans

www.dunfab.com

Roxton Pond 450 372-0008

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ LIBRE IMM.
 rue Maisonneuve, meublé, chauffé, éclairé,
 pl. bois franc/céramique. Idéal pour travailleur.
 Avec références. 450 521-6143

2½ rue GILL: 415\$ et 2½ rue ST-JACQUES,
 385\$, rabais de 50\$/ms pour les 6 premiers
 mois. 3½ rue DESJARDINS, rabais de
 100\$/ms pour les 6 prem. mois. 450 776-0031

GRAND 3½, 1er étage, libre imm., 475\$/mois
 câble inclus, semi-meublé ou non, avec réf.
 338 Massé. 450-372-0557, 450-372-1727

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

! À PARTIR DE 3½ À 480\$ / 4½ À 550\$
 AU COEUR DU VILLAGE

À SUTTON
 Spacieux, asp. central, s. de lav., ascenseur,
 conciergerie ☎ 450-538-5641

BROMONT, 5½ rue de Laviolette, 1e et 3e
 étage dans 6 logis, pl. céram. + flottant, asp.
 central. Personnes tranquilles et responsa-
 bles. Pas de chien. Libre imm. 450 372-4450

COWANSVILLE, grand 5½, remise ext.,
 libre imm., 615\$/mois. 100\$ de rabais pour
 les 6 premiers mois. Info : 450 776-0031

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

1 x 5½, 1er étage et 3½ triplex style
 bungalow. Pl. bois flottant, paisible, repeint,
 cour gazonnée, stat., 2 mois gratuits, bon
 dossier ou poêle/frigo. 514 951-7727

104 RUE PINARD, GRAND 4½ ET 5½,
 entièrement rénové, références, enquête de
 crédit requise. Libre 1er juil.
 450-777-5613, Nancy ou François.

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½, libre imm., 4½, imm. juin, juillet.
 Conciergerie / Tranquille / Sécuritaire.
 Références. 450 578-0963 placemasse.ca

4½, au 2e étage, refait à neuf, planchers bois
 franc, locker, 2 stat., près du Cégep.
 Libre imm., 525\$/mois. 450 360-4885

★ AVEC ASCENSEUR ★

4½ à 575\$
 1er juillet, grands logements avec comptoir-
 lunch, rangement intérieur, tout rénovés,
 grand balcon, bien insonorisés, bien éclairés,
 planchers flottants.
FAUT VOIR! 450-378-3193

BEAUX GRANDS 4½, sect. parc Terry Fox.
 Très tranquille. À partir 650\$, libres 1er juillet.
FAUT VOIR! 450-360-4676.

GR. 4½, 3e étage, 1er juillet ou 1er août.
 Près Galeries, semi-meublés ou non,
 câble fourni. Pas de chien. Références.
 Info: 450-372-0557, 450-372-1727

GRANDS 4½, très propres, libres imm.
 et 1er août, de 540\$ à 560\$/mois.
 467 Fournier, 759 Bussière. 450 776-2648

RABAIS de 100\$ pour les 6 PREMIERS
 MOIS. rue WELLINGTON, 4½+5½ eau chaude
 incluse. Possibilité conciergerie. 450 776-0031

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

St-Alphonse de Granby, semi-détaché à louer,
 141 Gabriel, 5½, 895\$/m, enquête de crédit,
 pas d'animaux, visite sur rendez-vous, appel
 après 18h sur semaine. Info : 1-819-835-0490

160 CHAMBRES À LOUER

PRÈS DES SERVICES, endroit calme, chaudière,
 stat., cuisine complète, lav.-séch., câble,
 Internet et produits de base inclus. Libre imm.,
 107\$/sem. Calme assuré. Non-fumeurs.
 Réf. demandées. Denis 450 777-3666

164 BUREAUX À LOUER

Au centre de consultation la maison bleue, centre-
 ville, petit bureau avec salle d'attente, tout
 inclus, 310\$. Libre, 41 rue court. 450-372-9616

166 LOCAUX À LOUER

Magnifique bâtiment commercial, 1700 pi.ca.,
 situé sur grande route de grand passage, station-
 nement de 25 places. Info : 819 572-5279

167 ENTREPÔTS GARAGES À LOUER

Locaux à louer, 20' x 45', 600\$/mois, 30' x 50',
 750\$/mois, 48' x 50', 1200\$/mois, tous des portes
 de 14', situés rue Édouard, 450-378-7454

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux
 franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 20 ans au
 Québec avec + de 400 franchisés. Nous
 fournissons: clientèle initiale garantie ou
 argent remis; formation initiale; gestion des
 comptes-clients; temps plein ou partiel;
 revenu entre 500 \$ et 10 000 \$ par mois;
 financement disponible; à partir de 4 000 \$

Aussi disponible à Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
 MNP syndic de faillites, GRANBY
 450-361-2559

Siège social: Montréal

PROBLÈMES DE DETTES
 Stress, inquiétude ? Posez vos questions,
 nous avons une solution. **Redressement
 budgétaire, proposition, faillite.**
 François Huot Syndic Ltée
 Granby, 450-776-3500
 Sherbrooke, 819-821-3500
 Mégantic, 819-583-6100

**ginsberg
 gingras**

TROP DE DETTES ?

On s'en occupe.

- Solutions sur mesure
- À l'écoute de vos préoccupations
- Respect et dignité
- Discrétion assurée
- Évaluation gratuite

Syndics autorisés en insolvabilité

1 844 44 DETTE
ginsberg-gingras.com

403 SERVICES OFFERTS

Taillage de haies
ERIK GAUDET
cèdres • arbres • arbustes

Le meilleur prix avec le meilleur service garanti!

• Spécialistes en taille de haie et arbustes
• Tonte de pelouse

Rabais sur les estimations en ligne au :
www.taillagedecedres.com

Érik Gaudet
450 775-1531

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE**MASSAGE RELAXATION**
Forfait - 7 jours - Granby - 450 956-0725

MASSAGE SUÉDOIS : alliage de détente et thérapeutique, aussi spécialisée en oncologie. Geste de massage adapté pour gens atteints de cancer, bienvenue. Membre de F.Q.M. Nathalie, 450-577-6035

451 PERSONNEL DEMANDÉ

RECHERCHE AIDE-FAMILIALE pour famille d'accueil pour personnes handicapées intellectuelles. Repas, bain, entretien ménager, accompagnement en sorties.
Auto requise, non-fumeuse.
Du 11 juillet au 15 septembre à Eastman, au lac d'Argent. 450-349-6382 ou 514-910-6382

403 SERVICES OFFERTS

ADAM
MAT. CONST. ADAM (R.K.D.R.)
est à la recherche d'un

COMMIS
au comptoir de matériaux
Temps plein

Contactez David au
450 539-1945

451 PERSONNEL DEMANDÉ

BMR
ADAM
MAT. CONST. ADAM (R.K.D.R.)
est à la recherche d'un

COMMIS
au comptoir de matériaux
Temps plein

Contactez David au
450 539-1945

TRANSPORT S.N. est à la recherche de
CHAUFFEURS classe 1

Transport SN est une entreprise très dynamique spécialisée dans le transport de produits alimentaires frais et congelés. Depuis 1997, Sébastien Brodeur offre ses services aux entreprises manufacturières et de distribution sur les corridors du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, à tous les jours, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Description du poste

- Stabilité d'emploi, travail à l'année
- Camion attitré
- Paie est déposée par dépôt direct hebdomadaire
- Boni de rendement trimestriel

Exigences

- Avoir un permis classe 1 valide
- Posséder un bon dossier de conduite
- Avoir un minimum 2 ans d'expérience
- Être une personne ponctuelle
- Être honnête et débrouillard

• Horaire de jour, du lundi au vendredi
• 80 % du travail est de faire des conteneurs, reefer
• Camion peut être basé à Longueuil ou à Granby

CONTACTEZ JOHANNE LEDOUX
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
450 772-1112, poste 4302
Télécopieur : **450 378-9713**
johannedoux@TRANSPORTSN.COM
WWW.TRANSPORTSN

COWANSVILLETOYOTA
GROUPE GUY ST-LOUIS

Nous sommes à la recherche de

- **TECHNICIEN COMPAGNON (AVEC CARTE DE COMPÉTENCE)**
- **APPRENTI TECHNICIEN 3^e année**

Exigences :

- Membre du comité paritaire
- Motivation, ambition, esprit d'équipe

Nous offrons :

- Salaire très compétitif
- Assurance groupe

Robert Vanloo, directeur du service
rvanloo@cowansville.toyota.ca
Télécopieur : **450 263-7455**

**ADJOINTE ADMINISTRATIVE****TÂCHES :**

- Assistance aux directeurs des ventes
- Échanges de véhicules entre concessionnaires
- Administration des différents programmes informatiques
- Gestion de l'inventaire
- Immatriculation des voitures de courtoisie
- Diverses tâches administratives

EXIGENCES :

- Expérience dans l'automobile serait un atout
- Bon sens des priorités
- Capacité d'adaptation
- Gestion de travail sous pression
- Habileté informatique et Internet
- Excellente maîtrise du français écrit
- Personnalité rigoureuse
- Autonomie, stabilité, esprit d'équipe, débrouillardise
- Aisance avec la clientèle

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!



350, rue Johnson Est,
à seulement 25 minutes du pont-tunnel
Hippolyte-Lafontaine
Autoroute 20, direction Québec,
sortie 130 Sud
(St-Hyacinthe, centre-ville)
En bordure de l'autoroute 20
Tél. : 450 774-2020

S'il vous plaît,
faire parvenir CV par courriel à
Charlène Roy-Dubé :
croydube@hondacasavant.com
(sur rendez-vous seulement)

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CANTINE Ô MAX recherche
CUISINIER(IÈRE)
35 heures / semaine
Disponible semaine et fin de semaine
Apporter votre C.V. à partir de 10 h au :
722 rue Principale, Granby

GARAGE GAÉTAN GAUTHIER, urgent !!!
Recherche MÉCANICIEN avec expérience,
salaire avantageux et bonus. 450-378-5671

PLONGEUR OU AIDE-CUISINIER(E)
avec références. Saison estivale.
LE RANCH MASSAWIPPI
CAMPS DE VACANCES 450 777-4511

RESTAURANT LA STATION
recherche
CUISINIER (IÈRE) / **PLONGEUR (EUSE)**
avec expérience.
Disponible semaine et fin de semaine
Apportez CV au : 723, rue Sud, Cowansville
Tél. : 450 263-7131

RESTAURANT THAI EXPRESS
URGENT recherche LIVREUR
Temps partiel. 450-375-0009
Se présenter au 120-1 Principale, Granby

SUSHI SHOP
GRANBY

recherche
EMPLOYÉ(E)S
à temps plein
expérience non requise.
disponible jour, soir et fin de semaine.
Se présenter avec CV au
740, rue Principale.

VERTURE

recherche
téléphonistes, représentants
Plusieurs postes disponibles, temps plein
et partiel, idéal pour étudiant faites vite!
Cynthia 450-330-2351

GAUDET®

Plusieurs postes en usine sont
actuellement à combler!
Nous recherchons des personnes
dynamiques afin de combler
les postes d'**opérateur(trice),**
préposé(e) à la garniture,
préposé(e) à la pâte, préposé(e)
à l'expédition/réception et
préposé(e) à l'emballage, etc.
Vous êtes intéressé(e)
par l'un de ces postes?
Postulez maintenant!
Présentez-vous en personne au
1048, rue MacDonald à Acton Vale
ou envoyez votre CV à
info@gaudetsweetgoods.com

OFFRES D'EMPLOI**COMPAGNIE SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DU REVÊTEMENT DE TERRAINS SPORTIFS**

Terrain de sports, piste d'athlétisme et terrain de jeux pour garderie

**Connaissances et habiletés**

- Esprit d'équipe
- Avoir le goût du défi
- Bonne forme physique
- Être autonome, discipliné,
- Responsable et minutieux

RECHERCHE

Manoeuvres/Installateurs
10 postes à combler
pour le mois de mai

Faites parvenir votre curriculum vitae
Courriel: info@carpell.com

Nous offrons

- Faire partie d'une
compagnie en expansion
- Bonne rémunération
- Possibilité d'avancement
- Possibilité de voyages

Atouts : carte de poseur revêtement souple ou carte de charpentier menuisier, carte de chauffeur de chariot élévateur

**ASSISTANT-GÉRANT**
POISSONNERIE

39 h/semaine
Disponible en tout temps
AVEC EXPERIENCE
Salaire selon compétences

COMMIS D'ÉPICERIE

39 h/semaine
Disponible en tout temps
AVEC EXPERIENCE

Veillez envoyer votre C.V. au :
iga08502rh@sobeys.com
Seules les personnes retenues
seront contactées pour une entrevue

585 ST-HUBERT, GRANBY

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2009 à 2016
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Roxanne, Marie, Louise, Catherine Lanctot, dont l'adresse de domicile est le 75, rue Fatima, # 16, Granby Qc J2G 8Z8, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de **Alexy, Alfred Vallerand** en celui de **Alexy, Alfred Lanctot** et de **Laura-Lee, Mélina Vallerand** en celui de **Laura-Lee, Mélina Lanctot**.

Granby, le 6 juillet 2016
Roxanne Lanctot

Granby

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0647-2016

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance, tenue le 4 juillet 2016, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0647-2016 modifiant le Règlement numéro 0335-2011 remplaçant le règlement numéro 2172-1996 et ses amendements concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Granby ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, au 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 6 juillet 2016.
La greffière adjointe,
M^e Julie Bertrand

Granby

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0649-2016

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance, tenue le 4 juillet 2016, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0649-2016 modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 afin d'autoriser la consommation de boissons alcoolisées dans certains parcs ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, au 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 6 juillet 2016.
La greffière adjointe,
M^e Julie Bertrand

Abonnez-vous...
450 375-4555

552 AVIS PUBLICS



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 0654-2016

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 juillet 2016, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0654-2016 décrétant des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'égouts, de fondation de rue et de pavage pour la rue Cabana, de Bourassa à Langlois, pour une dépense et un emprunt de 1 630 000 \$ incluant les frais d'escompte et d'émission ».
2. Que ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue et de pavage pour la rue Cabana, de Bourassa à Langlois, pour une dépense et un emprunt de 1 630 000 \$ incluant les services professionnels, les frais d'escompte et d'émission.
3. Que l'emprunt projeté de 1 630 000 \$, lequel emprunt sera utilisé pour payer les travaux mentionnés au paragraphe 2, sur un terme de 20 ans, est réparti comme suit :

- une somme d'un million cinq cent soixante mille cinq cent vingt-six dollars et cinquante cents (1 560 526,50 \$) : imposable suivant le terme de l'emprunt sur l'ensemble des immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur au rôle d'évaluation en vigueur chaque année;
- une somme de soixante-neuf mille quatre cent soixante-treize dollars et cinquante cents (69 473,50 \$) : imposable sur les immeubles imposables du secteur situés de chaque côté des rues où sont exécutés les travaux, basé sur leur étendue en front. Ce secteur étant la rue Cabana (de la rue Bourassa à Langlois).

4. Que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
5. Que ce registre sera accessible de 9 heures (9 h) à dix-neuf heures (19 h), les **11 et 12 juillet 2016**, à la salle des délibérations du conseil de la Ville de Granby, à l'hôtel de ville, au 87, rue Principale à Granby.
6. Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **mille deux cent soixante-cinq (1265)**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle du conseil municipal de la Ville, située au 87, rue Principale à Granby, le 12 juillet 2016 à dix-neuf heures (19 h).
8. Que le règlement peut être consulté au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau du 5 juillet 2016 au 8 juillet 2016 et pendant les heures d'enregistrement.
9. Les conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité sont :

1° Condition générale à remplir le 4 juillet 2016 :

Être, soit domiciliée sur le territoire de la municipalité visé par le règlement et depuis au moins six (6) mois au Québec, soit propriétaire ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois, soit occupante ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins douze (12) mois.

2° Condition particulière aux personnes physiques, à remplir le 4 juillet 2016 :

Être majeure et de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

3° Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

Être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme la seule des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupante de l'établissement d'entreprise. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise).

4° Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale :

Être désignée, par une résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 juillet 2016, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

5° Les personnes désirant faire enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité légalement reconnue, à savoir : la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes.

10. Le présent avis s'adresse à toutes les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, le 4 juillet 2016.

DONNÉ À GRANBY, le 6 juillet 2016.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand

552 AVIS PUBLICS

552 AVIS PUBLICS



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 0653-2016

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 juillet 2016, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0653-2016 décrétant des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'égouts, de fondation de rue, de pavage et de piste multifonctionnelle pour les rues Léger (de King à Palmer-Cox) et Benoit (de MacDonald à Léger), pour une dépense et un emprunt de 2 700 000 \$ incluant les frais d'escompte et d'émission ».
2. Que ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de rue, de pavage et de piste multifonctionnelle pour les rues Léger (de King à Palmer-Cox) et Benoit (de MacDonald à Léger), pour une dépense et un emprunt de 2 700 000 \$ incluant les services professionnels, les frais d'escompte et d'émission.
3. Que l'emprunt projeté de 2 700 000 \$, lequel emprunt sera utilisé pour payer les travaux mentionnés au paragraphe 2, sur un terme de 20 ans, est réparti comme suit :

- une somme d'un million neuf cent neuf mille sept cent soixante-huit dollars et dix cents (1 909 768,10 \$) : imposable suivant le terme de l'emprunt sur l'ensemble des immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur au rôle d'évaluation en vigueur chaque année;
- une somme de sept cent quatre-vingt-dix mille deux cent trente et un dollars et quatre-vingt-dix cents (790 231,90 \$) : imposable sur les immeubles imposables du secteur situés de chaque côté des rues où sont exécutés les travaux, basé sur leur étendue en front. Ce secteur étant les rues Léger (de King à Palmer-Cox) et Benoit (de MacDonald à Léger).

4. Que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
5. Que ce registre sera accessible de 9 heures (9 h) à dix-neuf heures (19 h), les **11 et 12 juillet 2016**, à la salle des délibérations du conseil de la Ville de Granby, à l'hôtel de ville, au 87, rue Principale à Granby.
6. Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **mille deux cent soixante-cinq (1265)**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle du conseil municipal de la Ville, située au 87, rue Principale à Granby, le 12 juillet 2016 à dix-neuf heures (19 h).
8. Que le règlement peut être consulté au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau du 5 juillet 2016 au 8 juillet 2016 et pendant les heures d'enregistrement.
9. Les conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité sont :

1° Condition générale à remplir le 4 juillet 2016 :

Être, soit domiciliée sur le territoire de la municipalité visé par le règlement et depuis au moins six (6) mois au Québec, soit propriétaire ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé dans la municipalité depuis au moins douze (12) mois, soit occupante ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins douze (12) mois.

2° Condition particulière aux personnes physiques, à remplir le 4 juillet 2016 :

Être majeure et de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

3° Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

Être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme la seule des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupante de l'établissement d'entreprise. (Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est, par ailleurs, qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise).

4° Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale :

Être désignée, par une résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 juillet 2016, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

5° Les personnes désirant faire enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité légalement reconnue, à savoir : la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes.

10. Le présent avis s'adresse à toutes les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, le 4 juillet 2016.

DONNÉ À GRANBY, le 6 juillet 2016.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand

Devenez membre du Club de la Vigilance

Aidez-nous à diminuer les disparitions d'enfants en appuyant les programmes de recherche des enfants portés disparus d'Enfant-Retour Québec

1 888 692.4673

www.enfant-retourquebec.ca

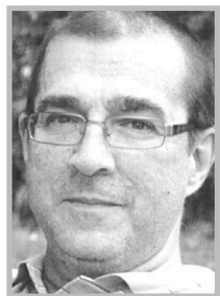


ENFANT-RETOUR
Québec

ADAMS

M. Mark - 1964-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À la Maison au Diapason de Bromont, le 4 juillet 2016, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Mark Adams, demeurant à Cowansville.

Il était le fils de John Adams et de Micheline Hébert et conjoint de Josée Bellavance.

Il laisse également dans le deuil les enfants de Josée: Jessica Dubé (Dave), Michael Dubé (Anick), ses soeurs et son frère: Chantal, Michael-John (Cynthia), Marie-Lynn, ainsi que ses oncles et tantes, autres parents et amis. La famille désire remercier spécialement l'équipe de soutien de Cowansville et le personnel de la Maison au Diapason pour leur dévouement et les bons

soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 9 juillet de 11h à 12h45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.

La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi à 13h en la chapelle du complexe.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Mgr Pelletier.

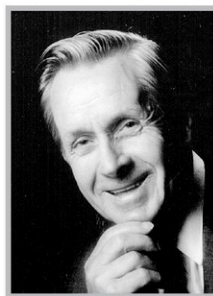
En guise de sympathie, un don à la Fondation Au Diapason serait apprécié. Des formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LAPIERRE

M. Georges-Aimé - 1919-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Riverain de Granby, le 29 juin 2016, à l'âge de 96 ans, est décédé monsieur Georges-Aimé Lapierre, époux de feu Mariette Pion, demeurant à Granby.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Lisette, Jean-Guy (Francine Tétreault), Louise (Gilles Brodeur), Michel (Lise Bizier), Jocelyne, Suzette (Georges Rodrigue), Benoit (Sonya Dalpé), ses petits-enfants : Stéphane (Caroline) et Mélanie (Alain) Gévy, Josée (Bruno) Lapierre, Julie (Stéphane), Pascal (Maude) et Patrice (Véronique) Brodeur, Bruno (Patricia) et Annie (Gary) Lapierre, Jonathan (Ariane) et Jessika (Étienne) Arès, Kimo (Caroline) Ouellette, Benjamin (Shella), Maude (Cédric) et Noémie Lapierre, ses arrière-petits-enfants: Laurence, Mathilde, Alexane et Mathias, Alison, Antoine et Gabriel, Colin et Delphine, Maëlie, Edouard et Maya, Thomas et Stella, Mahée, Thalie et Edouard, Livia. Il était le frère de feu Linda (feu Édouard), feu Aldéa (feu Aimé), feu Ada, feu Maurice (feu Aldéa), feu Jeanne (feu Rolland), feu Rosaire (feu Béatrice), feu Claire (feu Gérard) et le beau-frère de feu Alice

(feu Zoël), feu Antoinette (feu Nolas), feu Arthur (feu Germaine), feu Germaine (feu Albert), feu Alda (feu Maxime), feu Sr. Rita Pion S.S.J., feu Noëlla (feu Roméo), feu Anna (feu Roger) (Angèle), feu Gertrude (feu Jean Louis), Aimé (feu Rose-Hélène), feu Cécile (feu Marcel), feu Étienne (Jeannine). Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier la grande famille de la Résidence Parent, le personnel exceptionnel du 5e étage du Riverain ainsi que le dévoué Dr. Réjean Ménard pour les bons soins prodigués à monsieur Lapierre.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi 8 juillet 2016 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 9 juillet à compter de 9 h, suivis des funérailles à 11 h à l'Église St-Luc. L'inhumation suivra au cimetière Mgr Pelletier. En guise de sympathie, un don à la Fondation de l'Institut de réadaptation de Montréal et/ou à Diabète Québec serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

BLANCHARD

Mme Christiane - 1969-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Après son combat contre le cancer, le 27 juin 2016 à l'âge de 47 ans, est décédée madame Christiane Blanchard, épouse de monsieur Éric Bazinet, demeurant à Waterloo.

Outre son époux et complice de vie Éric, elle laisse dans le deuil sa précieuse amie Elyse Leblanc, son père Jean-Guy Blanchard, sa mère Gaétane Beaugard, son frère Patrick Blanchard (Tim Benoit), sa soeur Estelle Blanchard (Luc Fortin), sa filleule Janie et ses neveux Mathieu et Benoit, son beau-père Fernand Bazinet (feu Thérèse Delorme), son beau-frère Martin Bazinet (Francine David), son neveu Marc-Antoine Bazinet (Noémie Savard),

sa nièce Anne Bazinet ainsi que ses nombreux amis (es), oncles, tantes, cousins, cousines.

Aux employés de Les Plastiques Berry, un merci spécial à Danielle Giroux et au Dre Christine Nolze.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le vendredi, 8 juillet 2016 de 14h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi, 9 juillet de 9 h à 11 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

En guise de sympathie, un don à Relais pour la vie serait apprécié.

Bessette 5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LAPRÉ

Mme Jacqueline - 1937-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 29 juin 2016, à l'âge de 78 ans, est décédée madame Jacqueline Lapré, conjointe de monsieur Robert Duchesne, demeurant à Bromont.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Robert, les enfants de feu Roger Roussin : Joanne (René Proulx), Benoit (Céline Fontaine), Jean-Louis (Gisèle Guillotte), Lucie (Bruno Beaugard), Michel (Lucie Turcotte), Francine (Alain Audy), Nathalie (Denis Jeanson), Annie (Pierre Marquis), ses 21 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants, son beau-fils Gilles (Ginette Choinière), sa belle-fille Hélène (Dany Thibault). Elle était la soeur de Marie-Claire (feu Rémi Lussier), Françoise (feu Raoul Fontaine), Pauline (Georges-Emile Lussier), Suzanne (Marcel Bélanger), Lisette (Lauréant Smith), Francine (Jacques Boisvert), Diane, Louise (René Lussier), Marcel, feu Jean-Ménil (Jeannine Gélinau). Elle laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Duchesne et Roussin ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier Dr. Morin et le personnel de BMP pour les bons soins prodigués à madame Lapré.

Madame Lapré repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE VALCOURT.

La famille accueillera parents et amis, le vendredi 8 juillet 2016 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi, 9 juillet à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 50 pour se rendre à l'Église St-Joseph de Valcourt où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Valcourt à une date ultérieure.

Bessette 1112, rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0 - Tél.: 450 532-2200 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GIBEAULT

Mme Céline - 1965-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 5 juillet 2016, à l'âge de 51 ans, est décédée madame Céline Gibeault, fille de feu Laurent Gibeault et de Rita Lacasse, demeurant à Granby.

Elle était la mère de Nicolas (Jenny Clavel), Catherine (Dominique Lafleur). Elle laisse aussi dans le deuil sa mère Rita Lacasse (feu Laurent Gibeault), ses frères et soeurs: Normand (Louise Benjamin), Claude, Paul (Noëlla Courchesne), Diane (André Deslauriers), Denise (Maurice Roy), Réal (Lucie Hallé), Suzanne, France, Pierrette (Charles Hébert), Sylvie (Richard Plourde) ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, oncles et tantes, autres parents et de nombreux amis et, en particulier tous les employés de Général Électrique (GE) et de IBM.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Granby ainsi que le CLSC pour les bons soins prodigués à madame Gibeault.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le dimanche 10 juillet 2016 à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 12 h (midi) en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier à une date ultérieure.

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MIRON-RANGER

Mme Paulette - 1928-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À Granby, le 29 juin 2016, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Paulette Miron-Ranger, épouse de feu Philippe Ranger, demeurant à Roxton-Pond.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Joanne, Yvon (Johanne Pomerleau), Daniel (Nathalie Forand), Pauline (Jean-François Denault), Robert (Linda Thibodeau), ses petits-enfants: Marie-Hélène Auger, Dominique Auger, Katrine Ranger, Jean-Philippe Ranger (Julie Carrier), Shanny Breton (Anne-Sophie Laliberté) Sarah-Jade Breton-Ranger (Jason Hivon), Raphaël Ranger, Michelle Ranger (Martin Bergeron), Fanny Ranger (Yannick Racine), Jessika Ranger (Guillaume Miclette), Daphne Ranger (Jean-François Boivin), Andrew Ranger (Joannie Proulx), Marc-Antoine Paré (Vanessa Leclerc), Charline Paré (Gabriel Pontbriand), ses 18 arrière-petits-enfants, ses frères et sa soeur: Jean-Claude (Nancy), Pierre (Louise Racine), Monique (feu Rhéal Lagüe), Michel (Micheline Racine), elle était la soeur de feu Gisèle, feu Hélène, feu Jacques-

Guy, feu Denise, feu Paul-André et laisse également plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby. La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 10 heures, le samedi 9 juillet 2016, journée de la cérémonie au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR, Granby. Les funérailles auront lieu le samedi 9 juillet 2016 à 13 h 30, en l'église Ste-Pudentienne de Roxton-Pond, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

La famille désire remercier le personnel du 5e étage du C.H.G. ainsi que le personnel du 2e étage de la Villa Bonheur pour les bons soins prodigués à Mme Miron. Des dons à l'Association Granbyenne de la déficience intellectuelle (AGDI) seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur 60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

BERNIER
Mme Suzanne - 1951-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au CHUS Fleurimont, le lundi 4 juillet 2016, est décédée Suzanne Bernier, à l'âge de 64 ans, épouse de Michel Paquette, demeurant à Granby. Elle était la fille de feu Armand Bernier et de feu Madeleine Gévy. Elle était aussi la soeur de feu Albert Bernier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses belles-soeurs : Denise Paquette et Louise-Hélène Paquette (Conrad Fournier), sa filleule Rose Fournier, sa tante Rose Gévy, son neveu Alex Bernier ainsi que ses autres parents et ami(e)s. La famille remercie sincèrement l'équipe interdisciplinaire des soins palliatifs du CHUS Fleurimont pour leur professionnalisme et leur grande humanité. **La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 8 juillet à compter de 11 h 30 jusqu'à 13 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la parole aura lieu ce même vendredi à 13 h 30 en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière Mgr Pelletier.**

M. Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

JOSEPH
M. Miguel - 1962-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Institut Neurologique de Montréal, le 2 juillet 2016, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Miguel Joseph, conjoint de Mme Caroline Beauchemin et papa de Thomas, demeurant à Granby. Il laisse également dans le deuil sa mère et ses soeurs, ainsi que les autres membres de sa famille et plusieurs amis. **La famille vous accueillera le dimanche 10 juillet de 9 à 11h, suivi d'un hommage au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La crémation se tiendra par la suite au crématorium Girardot & Ménard. La mise en place au columbarium du même endroit, se fera à une date ultérieure.**

M. Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BÉLANGER DAIGNEAULT
Mme Gisèle - 1943-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 2 juillet 2016, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Gisèle Daigneault, née Bélanger, demeurant à Granby, épouse de feu Marcel Daigneault. Elle laisse dans le deuil sa fille Manon Daigneault ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. **La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 10 juillet de 14 h à 15 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même dimanche à 16 h, en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière de Châteauguay.** En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Des formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

M. Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

NÉRON
M. Guy - 1957-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Hôpital B.M.P. de Cowansville, le 4 juillet 2016 à l'âge de 59 ans est décédé M. Guy Néron époux de Mme Yamei Zhao demeurant à Cowansville. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, David, Sébastien, Philippe et Lia, sa mère Mme Rose-Aline Ouellette (feu René Néron), ses frères et soeurs, Madeleine (Gilles Genest), Monique, feu Francine, Vivianne, Michel (Isabelle Beaudry) et Line (Marc Lamontagne), ainsi que ses neveux et nièces et autres parents et amis. **La famille vous accueillera le vendredi 8 juillet de 19 h à 22 h afin de recevoir vos témoignages de sympathie au salon funéraire Désourdy Inc., 109, rue William, Cowansville. Une célébration en toute intimité aura lieu à une date ultérieure.**

Désourdy salons funéraires - crématorium 109, rue William, Cowansville, J2K 1K9 - Tél.: 450-263-1212
1 877 263-1214 - Téléc.: 450-263-9557 - info@desourdy.ca

BOISVERT RIVARD
Claire - 1924-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 2 juillet 2016, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Claire Rivard, née Boisvert, demeurant à Granby, épouse de feu Benoit Rivard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Doris (feu Yvan Desmarchais), Claude (Pauline Lussier), ses petits-enfants: Louis-Philippe (Geneviève Lapointe), Jean-Michel (Magalie Renaud), Pierre-Olivier (Véronique Goulet), Charles-Alexandre (Marie-Christine Bergeron), Marie-Claude (Jean-Philippe Turcotte), Geneviève (Sébastien Nadeau), Maxime (Cynthia Blanchard), ses 14 arrière-petits-enfants, son beau-frère Roméo Bourbeau (feu Jeannine Boisvert), Gilberte Lussier (feu Richard Rivard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. **La famille vous accueillera le vendredi 8 juillet de 14 à 17h et de 19 à 21h, et le samedi 9 juillet à compter de 8h30 jusqu'à 10h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 10h30 en l'église St-Eugène, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.**

M. Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

ROY
M. Claude - 1939-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||

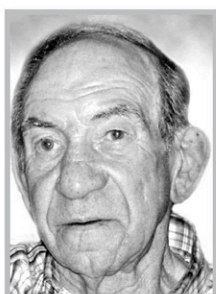


À Drummondville, le 30 juin 2016, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Claude Roy, fils de feu Réal Roy et de feu Marie-Rose Lafrance, demeurant à Acton Vale. Le défunt laisse dans le deuil ses frère et soeurs : Lise (Jean-Pierre Jetté), Louise (feu Claude Béland), feu Colette, Denis (Lise Benoit), Léo (Lucienne Ricard) et feu Diane ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et ami(e)s. **La famille recevra vos condoléances vendredi, le 8 juillet 2016 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h au Complexe funéraire Ubald Lalime, 1166 St-André, Acton Vale. Les funérailles seront célébrées le samedi, 9 juillet 2016 à 10 h 30 en l'église St-André d'Acton Vale suivies de la crémation au Crématoire Lalime. Samedi, ouverture du salon à 9 heures.** Des dons à la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au Complexe Funéraire.

COMPLEXE FUNÉRAIRE
U Ubald Lalime 1166, rue Saint-André, Acton Vale, J0H 1A0
Tél.: 450 546-5556 - Téléc.: 450 546-5550
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

GAGNON
M. Bernard - 1931-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 30 juin 2016, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Bernard Gagnon, époux de Mme Suzanne Gervais, demeurant à Granby. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel, Line (Guy Dion), Annie. Il était aussi le père de feu Christian. Il laisse également ses petits-enfants : Karine Gagnon (Steven Robitaille), Jessika Ballard Gagnon (Guillaume Arès), Laurent et Charles D'amours, ses arrière-petits-enfants : Jane et Maya Robitaille, Félix et Alexis Arès. Sa soeur Liliane, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis. **La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 9 juillet à compter de 13 h jusqu'à 14 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la parole sera célébrée ce même samedi 9 juillet à 15 h en la chapelle du complexe. L'inhumation se fera au cimetière Mgr Pelletier à une date ultérieure.**

M. Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

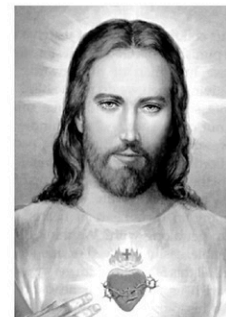
12^e anniversaire de décès



Mme Suzanne Pigeon
survenu le 6 juillet 2004

Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient,
les êtres que nous aimons y demeurent et y vivent.
Le souvenir d'un être aimé ne peut s'éteindre car
la lueur de son passé nous suit toujours à jamais.
Ton souvenir est comme un livre préféré, un livre
qu'on lit et relit et qui n'est jamais refermé.

Ton conjoint



REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour votre faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

J.L.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Baltimore	47	35	,573	—	—	5-5	P-5	31-13	16-22
Boston	45	37	,549	2	—	5-5	G-2	26-19	19-18
Toronto	47	39	,547	2	—	6-4	G-4	23-19	24-20
New York	40	42	,488	7	5	4-6	P-1	23-18	17-24
Tampa Bay	34	48	,415	13	11	3-7	G-1	18-25	16-23

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	50	32	,610	—	—	8-2	G-1	24-12	26-20
Detroit	44	39	,530	6½	1½	6-4	P-1	23-16	21-23
Chicago	43	40	,518	7½	2½	7-3	G-3	22-19	21-21
Kansas City	43	40	,518	7½	2½	5-5	P-3	27-11	16-29
Minnesota	27	55	,329	23	18	4-6	P-1	17-27	10-28

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Texas	52	32	,619	—	—	5-5	P-3	28-12	24-20
Houston	44	39	,530	7½	1½	7-3	G-1	24-17	20-22
Seattle	43	40	,518	8½	2½	7-3	P-1	22-20	21-20
Oakland	36	47	,434	15½	9½	5-5	G-1	17-26	19-21
Los Angeles	33	50	,398	18½	12½	2-8	P-2	16-26	17-24

Lundi 4 juillet
L.A. Angels 2 Tampa Bay 4
Texas 5 Boston 12
N.Y. Yankees 2 Chi. White Sox 8
Oakland 3 Minnesota 1
Seattle 1 Houston 2
Kansas City 2 Toronto 6
Detroit 3 Cleveland 5

Mardi 5 juillet
Kansas City 3 Toronto 8
Texas à Boston, 19h10.
L.A. Angels à Tampa Bay, 19h10.
Detroit à Cleveland, 19h10.
N.Y. Yankees à Chi. White Sox, 20h10.
Oakland au Minnesota, 20h10.
Seattle à Houston, 20h10.

Mercredi 6 juillet
Detroit à Cleveland, 12h10.
Oakland au Minnesota, 13h10.
Kansas City à Toronto, 19h07.
Texas à Boston, 19h10.
L.A. Angels à Tampa Bay, 19h10.
N.Y. Yankees à Chi. White Sox, 20h10.
Seattle à Houston, 20h10.
L.A. Angels à Tampa Bay, 12h10.
Detroit à Toronto, 19h07.
N.Y. Yankees à Cleveland, 19h10.
Minnesota au Texas, 20h05.
Oakland à Houston, 20h10.
Seattle à Kansas City, 20h15.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Washington	50	34	,595	—	—	7-3	P-1	26-14	24-20
New York	45	38	,542	4½	—	5-5	P-1	24-17	21-21
Miami	44	40	,524	6	1½	5-5	G-1	21-19	23-21
Philadelphie	39	46	,459	11½	7	8-2	G-3	20-23	19-23
Atlanta	28	56	,333	22	17½	3-7	P-3	13-34	15-22

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	52	31	,627	—	—	4-6	P-1	26-12	26-19
St. Louis	43	39	,524	8½	1½	5-5	P-1	18-24	25-15
Pittsburgh	42	41	,506	10	3	8-2	G-5	22-19	20-22
Milwaukee	36	46	,439	15½	8½	4-6	G-1	22-20	14-26
Cincinnati	31	54	,365	22	15	3-7	G-1	18-25	13-29

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
San Fran.	53	32	,624	—	—	5-5	G-2	25-16	28-16
Los Angeles	48	37	,565	5	—	7-3	G-5	27-15	21-22
Colorado	37	45	,451	14½	7½	3-7	P-6	18-20	19-25
Arizona	37	48	,435	16	9	2-8	P-2	14-31	23-17
San Diego	36	47	,434	16	9	6-4	G-1	20-25	16-22

Lundi 4 juillet
Milwaukee 1 Washington 0
Pittsburgh 4 St. Louis 2
Cincinnati 4 Chi. Cubs 10
Atlanta 2 Philadelphie 8
Colorado 1 San Francisco 3
Miami 6 N.Y. Mets 8
San Diego 8 Arizona 4

Interligue
Baltimore 5 L.A. Dodgers 7

Mardi 5 juillet
Cincinnati 9 Chi. Cubs 5
Milwaukee à Washington, 19h05.
Atlanta 1 Philadelphie 5
Miami 5 N.Y. Mets 2
Pittsburgh à St. Louis, 20h09.
San Diego en Arizona, 21h40.
Colorado à San Francisco, 22h15.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	83	326	62	115	,353
Ortiz Bos.	76	275	39	93	,338
Bogaerts Bos.	80	340	62	114	,335
Machado Bal.	78	320	58	104	,325
Trout L.A.A.	83	306	59	99	,324
Desmond Tex.	83	329	62	106	,322
Escobar L.A.A.	72	289	34	92	,318
Martínez Det.	80	291	35	92	,316
Núñez Minn.	73	292	42	92	,315
Pedroia Bos.	80	331	52	102	,308
Points produits — Encarnación, Tor., 76; Ortiz, Bos., 66; Trumbo, Bal., 62; Donaldson, Tor., 60; Betts, Bos., 57; Pujols, L.A.A., 56; Cruz, Sea, 56; Davis, Bal., 56; Napoli, Cle., 55.					
Circuits — Trumbo, Bal., 24; Frazier, W. Sox, 23; Encarnación, Tor., 22; Donaldson, Tor., 22; Cruz, Sea, 21; Davis, Bal., 21; Ortiz, Bos., 19; Beltrán, N.Y.Y., 19; Springer, Hou., 19; Davis, Oak, 19.					
Victoires — Sale, W. Sox, 14; Happ, Tor., 11; Porcello, Bos., 10; Salazar, Cle., 10; Tillman, Bal., 10.					
Retraits au bâton — Archer, T.B., 127; Price, Bos., 123; Sale, W. Sox, 118; Verlander, Det., 115; Kluber, Cle., 114.					
Victoires protégées — Rodríguez, Det., 23; Britton, Bal., 23; Robertson, W. Sox, 22; Cishek, Sea, 20; Colomé, T.B., 19; Davis, K.C., 19; Allen, Cle., 18.					

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Murphy Wash.	81	312	49	109	,349
Ramos Wash.	70	248	38	84	,339
Realuto Mia.	71	268	30	87	,325
LeMahieu Col.	74	270	47	87	,322
Braun Mil.	69	267	35	86	,322
Marte Pit.	77	293	45	94	,321
González Col.	79	312	54	99	,317
Yelich Mia.	78	286	38	90	,315
Segura Ari.	80	336	48	105	,313
Prado Mia.	78	316	35	99	,313
Points produits — Arenado, Col., 66; Bryant, Cubs, 64; Bruce, Cin., 62; Rizzo, Cubs, 61; Lamb, Ari., 59; Duvall, Cin., 59; Myers, S.D., 57; Goldschmidt, Ari., 56; Murphy, Wash., 56.					
Circuits — Bryant, Cubs, 25; Arenado, Col., 22; Duvall, Cin., 22; Céspedes, N.Y.M., 21; Rizzo, Cubs, 20; Carter, Mil., 20; Story, Col., 19; Lamb, Ari., 19; Myers, S.D., 19; González, Col., 18.					
Victoires — Cueto, S.F., 12; Arrieta, Cubs, 12; Strasburg, Wash., 11; Kershaw, L.A.D., 11.					
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 155; Fernández, Mia., 146; Kershaw, L.A.D., 145; Bumgarner, S.F., 126; Strasburg, Wash., 123; Syndergaard, N.Y.M., 123; Arrieta, Cubs, 115.					
Victoires protégées — Familia, N.Y.M., 29; Jansen, L.A.D., 25; Ramos, Mia., 24; Melancon, Pit., 24; Jeffers, Mil., 22; Gómez, Phi., 22; Casilla, S.F., 20.					

BASEBALL

LIGUE CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
New Jersey	28	14	,667	—
Québec	26	15	,634	1½
Rockland	26	17	,605	2½
Ottawa	25	19	,568	4
Cuban National Team	11	9	,550	6
Shikoku Island	8	12	,400	9
Sussex County	15	30	,333	14½
Trois-Rivières	10	33	,233	18½

Dimanche 3 juillet
New Jersey 7 Québec 9
Sussex County 6 Ottawa 9
Trois-Rivières 3 Rockland 4

Lundi 4 juillet
Trois-Rivières 3 Rockland 14
Ottawa 11 Sussex County 10

Mardi 5 juillet
Ottawa à New Jersey (remis)
Rockland à Québec, 19h05.
Sussex 3 Trois-Rivières 2 (10)

Mercredi 6 juillet
Ottawa à New Jersey, 11h05.
Sussex à Trois-Rivières, 19h05.
Rockland à Québec, 19h05.

Jeudi 7 juillet
Rockland à Québec, 19h05.
Ottawa à New Jersey, 19h05.
Sussex à Trois-Rivières, 19h05.

Vendredi 8 juillet
Rockland à Trois-Rivières, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.
Québec à New Jersey, 19h05.

Samedi 9 juillet
Rockland à Trois-Rivières, 18h05.
Québec à New Jersey, 18h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.

Dimanche 10 juillet
Rockland à Trois-Rivières, 13h05.
Québec à New Jersey, 14h05.
Ottawa à Sussex County, 17h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life				
	G	P	Moy.	Série
Trois-Rivières	19	11	,633	—
Charlesbourg	15	12	,556	2½
Québec	15	13	,536	3
Saguenay	8	20	,286	10
ABC-18U	6	15	,286	8½

Section La Cage aux sports				
	G	P	Moy.	Série
Montréal	24	7	,774	—
Saint-Eustache	20	10	,667	3½
Laval	18	11	,621	5
Repentigny	17	14	,548	7
Gatineau	8	19	,296	14

Section Uniprix				
	G	P	Moy.	Série
Longueuil	16	13	,552	—
ABC-17U	12	12	,520	1
Coaticook	14	16	,467	2½
LaSalle	10	16	,385	4½
Granby	11	25	,306	8½

Lundi 4 juillet
Saguenay 5 Québec 9
Coaticook 5 Longueuil 9

Mardi 5 juillet
Québec à Saguenay (remis)
Laval 7 Saint-Eustache 4
Coaticook 2 Granby 5
Gatineau à Repentigny, 20h.

Mercredi 6 juillet
Montréal à Laval, 19h30.
Granby à LaSalle, 19h30.
Saint-Eustache à Gatineau, 20h.

Jeudi 7 juillet
T-Rivières à Charlesbourg, 19h30.
Repentigny à St-Eustache, 19h30.
Gatineau à Montréal, 20h.
Longueuil à Coaticook, 20h.

Vendredi 8 juillet
ABC-18U à Charlesbourg, 17h30.
ABC-18U à Charlesbourg, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.
Québec ABC-17U, 19h30.

Samedi 9 juillet
LaSalle à Québec, 16h.
Longueuil à Saguenay, 16h.
Charlesbourg à Montréal, 16h.
ABC-18U à Gatineau, 19h.
LaSalle à Québec, 19h.
Longueuil à Saguenay, 19h.
Charlesbourg à Montréal, 19h.

LBMQ

	Mj	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	16	12	4	,750	0
Victoriaville	15	10	5	,667	1½
St-Jean	16	10	6	,625	2
St-Jérôme	18	11	7	,611	2
Acton Vale	15	7	8	,467	4½
Thetford Mines	14	6	8	,429	5
Shawinigan	18	7	11	,389	6
Coaticook	17	6	11	,353	6½
Sherbrooke	17	4	13	,235	8½

Mardi 5 juillet
Thetford Mines à Victoriaville, 20h
Coaticook à St-Jean, 20h

Mercredi 6 juillet
St-Jean à Acton Vale, 20h
Shawinigan à Montréal, 20h

Jeudi 7 juillet
St-Jean à St-Jérôme, 20h
Victoriaville à Thetford Mines, 20h

Vendredi 8 juillet
Shawinigan à Acton Vale, 20h
Thetford Mines à Coaticook, 20h

SOCCKER

EURO 2016

8^E DE FINALE
Samedi 25 juin
Pologne 1 Suisse 1 (5-4 t.a.b.)
Irlande du Nord 0 Pays de Galles 1
Portugal 1 Croatie 0 (P)
Dimanche 26 juin
République d'Irlande 1 France 2
Slovaquie 0 Allemagne 3
Belgique 4 Hongrie 0

Lundi 27 juin
Espagne 0 Italie 2
Islande 2 Angleterre 1

1/4 DE FINALE
Jeudi 30 juin
Portugal 1 Pologne 1 (5-3 t.a.b.)

Vendredi 1er juillet
Belgique 1 Pays de Galles 3
Samedi 2 juillet
Allemagne 1 Italie 1 (6-5 t.a.b.)

Dimanche 3 juillet
Islande 2 France 5

1/2 FINALE

Mercredi 6 juillet
Pays de Galles c. Portugal, 15h00.
Jeudi 7 juillet
France c. Allemagne, 15h00.

FINALE

Dimanche 10 juillet
A déterminer c. A déterminer, 15h00.

MLS

ASSOCIATION DE L'EST					
	MJ	V	D	N	BP
New York City	18	7	5	6	29
Philadelphie	18	7	6	5	29
Montréal	16	6	4	6	27
New York	18	7	9	2	28
D.C. United	17	5	6	6	17
FC Toronto	16	5	6	5	18
Orlando	16	4	4	8	29
N.-Angleterre	17	4	6	7	23
Columbus	16	3	6	7	21
Chicago	15	3	7	5	15

ASSOCIATION DE L'OUEST					
	MJ	V	D	N	BP
FC Dallas	19	10	5	4	30
Colorado	17	9	2	6	19
Salt Lake	17	8	5	4	28
Los Angeles	17	6	3	8	

Ranger : qui prendra la chance?

MICHEL TASSÉ

CHRONIQUE

michel.tasse@levoixdelest.ca



À la suite de la performance d'Andrew Ranger sur le Circuit ICAR de Mirabel, dimanche, les observateurs réunis dans le paddock et dans la salle de presse avaient tous le même commentaire: « Quel talent ! »

La série canadienne de NASCAR est devenue très compétitive et Ranger n'est plus « trop fort pour la ligue » comme il l'a déjà été. Mais sur circuit routier, en particulier, il démontre encore souvent qu'il est dans une classe à part.

En fin de semaine, on a appris qu'Alex Guénette va courir à nouveau en série Xfinity prochainement. Le jeune a du talent, c'est clair, mais chaque fois qu'on entend une nouvelle comme celle-là, on se dit toujours : et pourquoi pas Ranger ?

À 29 ans, le pilote de Granby est un jeune vétéran. Il a la fougue des jeunes et l'expérience de ceux qui en ont vu d'autres. Il sera au sommet de

son art très bientôt, s'il ne l'est pas déjà.

Mais pourquoi est-ce que l'écurie King Autosport (propriété de Martin Roy et Mario Gosselin) appelle Alex Guénette et non Andrew Ranger ? Et pourquoi est-ce que Go Fas Racing (et BRP, son principal commanditaire) a fait appel à Jeffrey Earnhardt — qui doit encore faire ses preuves — et non à Ranger pour courir en Coupe Sprint ?

Ranger est un excellent pilote. Mais contrairement à un Alex Tagliani, qui pourrait convaincre un Esquimaux qu'il a besoin d'un réfrigérateur, il n'est pas un bon vendeur, quoiqu'il maîtrise maintenant l'art des relations publiques. En fait, il n'est pas un bon vendeur parce qu'il préfère se concentrer sur ce qu'il fait de mieux : amener sa voiture à bon port.

Ranger n'est pas un homme d'affaires non plus. Ce n'est pas lui qui va cogner aux portes avec les poches pleines d'argent pour « s'acheter » un volant.



Andrew Ranger se concentre sur ce qu'il fait de mieux : amener sa voiture à bon port. — PHOTO DANY FLAGEOLE, FLAGWORLD

Très souvent, au cours des dernières années, il m'a répété qu'il ne paiera pas pour courir.

Car il aurait pu le faire par le passé. Des opportunités se sont présentées à lui en série Nationwide (devenue Xfinity) et même en Coupe Sprint. Mais il fallait qu'il trouve des centaines de milliers de dollars chaque fois...

Ranger a ce qu'il faut pour courir régulièrement en série

Xfinity et, pour autant qu'il ait une bonne voiture, avoir du succès. N'a-t-il d'ailleurs pas déjà terminé sur le podium lors de la défunte épreuve de Montréal ?

En série canadienne de NASCAR, il n'est toutefois pas à plaindre. Il gagne bien sa vie et, puisque les voyages ne sont jamais très longs, il peut être présent pour sa famille. Il est loin d'être malheureux, même

s'il a en masse de talent pour courir à un niveau supérieur.

Andrew Ranger est un pilote de courses. Un excellent pilote de courses à part ça. Mais ce n'est pas un vendeur ni un homme d'affaires. Ça a ses avantages et ça a ses inconvénients.

Qui finira par prendre la chance, dans les grandes ligues, de donner un volant au meilleur pilote au Canada ?

FESTIVAL DE LANGOUSTINES

15,95\$

7 JOURS SUR 7



AU VIEUX DULUTH

**845, rue Principale, Granby
450 360-0444**

www.auvieuxduluth.com



LES ENFANTS MANGENT GRATUITEMENT* GRILLETES DE POULET

*Tous les détails au restaurant. Certaines conditions s'appliquent.

NOUVEAU!



Phase II

Le Vieux Duluth vous offre maintenant une salle fermée pour souligner des événements marquants tels un baptême, des fiançailles, une première communion, un départ à la retraite, un anniversaire.

Nouvellement aménagée, cette grande pièce à l'ambiance festive peut accueillir jusqu'à une centaine de personnes.



APPORTEZ VOTRE VIN ET BIÈRE!

* Certaines restrictions s'appliquent. Cette offre est valide pour une durée limitée dans les restaurants Au Vieux Duluth participants seulement.

BASEBALL JUNIOR ÉLITE

Les Guerriers éteignent le Rocket

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Guerriers junior élite ont renoué avec la victoire belle façon devant leurs partisans mardi soir au stade Napoléon-Fontaine en infligeant un revers de 5-2 au Rocket de Coaticook.

« Ça fait beaucoup de bien de gagner et de mettre fin à notre série de trois revers. C'était une bonne *game*. Je pense qu'on a joué un très bon match. C'est le fun pour les partisans... et pour nous autres aussi », a noté Yannick Parent, qui dirige les Guerriers aux côtés de Deibis Gomez et de Martin Jacques.

Et comme toute bonne nouvelle arrive rarement seule, ce gain coïncide avec le retour au jeu de Christopher Acosta-Tapia, qui a



Christopher Acosta-Tapia — PHOTO ARCHIVES LE NOUVELLISTE

été l'une des bougies d'allumage de l'offensive granbyenne.

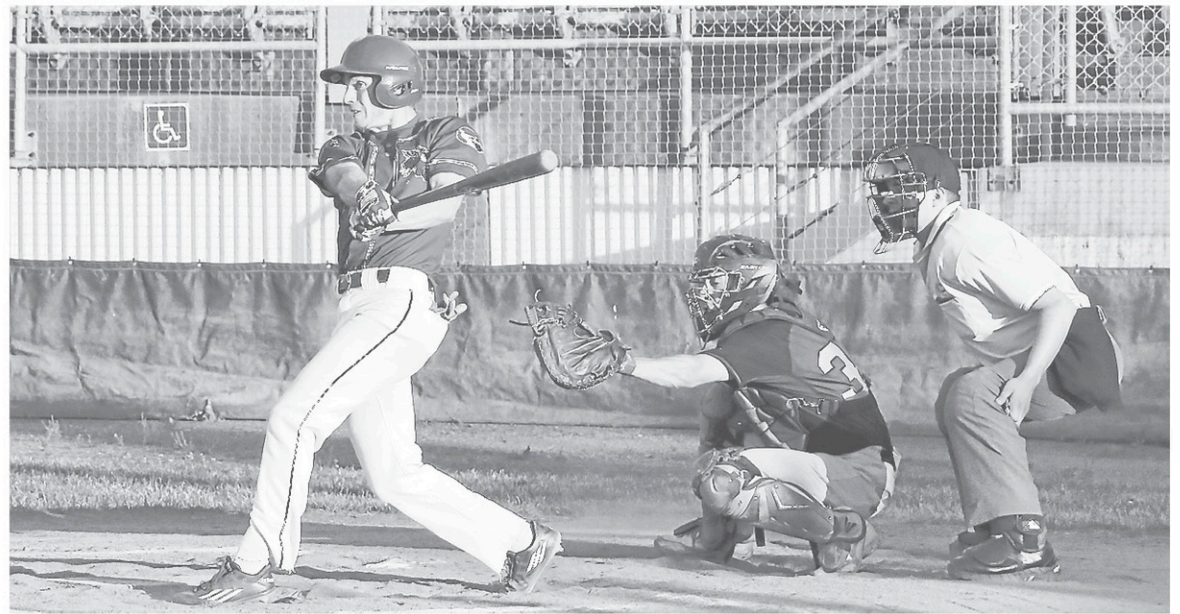
Revenu récemment des États-Unis, Acosta a cogné deux coups sûrs en trois apparitions au bâton face au Rocket. Il a également croisé le marbre à deux reprises, lui qui se remet tout juste d'une blessure au poignet.

« Avec cette victoire et surtout avec l'arrivée de Christopher (Acosta-Tapia) qui a été deux en trois ce soir face à Coaticook, les jeunes ont pris une grosse coche de confiance. Ça boost l'équipe pour la fin de la saison », s'est réjoui Yannick Parent.

Malcolm Gardner, acquis du Rocket il y a quelques semaines, et Cédryk Émond ont aussi brillé au bâton avec deux points produits chacun. Le receveur Tommy Rozon a produit le cinquième point des Guerriers lors de la sixième manche.

« Gardner a bien joué contre son ancien club. Je pense qu'il était motivé au max. Lui-même amène beaucoup de motivation à l'équipe. Ça fait longtemps qu'on voulait aller le chercher pour ça. On a un club jeune et on savait que c'est un leader. Il est toujours positif, il n'a pas peur de se faire entendre et de motiver les joueurs. C'est une grosse acquisition pour nous en vue du reste de la saison. »

La défensive des Guerriers a aussi offert une belle performance contre Coaticook. Après avoir vu le Rocket prendre les devants 2-0 en début de partie, elle s'est vite ressaisie et a laissé peu de joueurs adverses s'aventurer sur les coussins par la suite. La rencontre s'est d'ailleurs terminée après seulement une heure et trente minutes de jeu.



Les Guerriers junior élite (en rouge) ont renoué avec la victoire mardi soir. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

GAUTHIER BRILLE AU MONTICULE

David Gauthier (5-4), qui a lancé un autre match complet, en a profité pour signer une deuxième victoire en autant de départs. Il n'a cédé que quatre coups sûrs, deux points mérités et deux buts sur balles en sept manches de travail. Il a aussi obtenu cinq retraits sur des prises.

La défaite est allée à la fiche de Julien Houle (3-4), qui a alloué huit coups sûrs, cinq points mérités et deux buts sur balles aux frappeurs des Guerriers. Le Rocket a ainsi encaissé un quatrième revers consécutif.

« On a bien joué défensivement. Dave a lancé un très gros match

aussi. Il n'a pas eu beaucoup de lancers — seulement 82 je crois — ce qui est toujours bon signe. On peut dire que tout a bien marché pour nous ce soir », a résumé Yannick Parent.

Si l'arrivée d'Acosta-Tapia fera du bien à la production offensive des Guerriers, ceux-ci ont cependant appris mardi qu'ils devront se passer de James Grondin, l'un des autres gros cogneurs du club, pour une période de quatre semaines.

Ce dernier s'est blessé à un doigt, mais devrait être de retour pour les séries éliminatoires si tout se déroule bien dans son cas. « On aurait aimé avoir les deux (Acosta et Grondin) dans l'alignement en

même temps, mais bon, on n'a pas le contrôle là-dessus... », a laissé tomber Yannick Parent.

Les Guerriers (11-25) tenteront de signer un deuxième gain de suite dès mercredi soir. Ils seront de passage au stade Eloi Viau pour un duel face aux Cards de LaSalle (10-16), qu'ils essaient présentement de rattraper au 4^e rang de la division Uniprix.

Granby les a d'ailleurs battus 5-4 mercredi dernier dans un duel chaudement disputé au domicile des Cards. « On aura pas mal le même alignement et Fernando (Fernandez) sera au monticule. On espère connaître une autre grosse performance », a conclu Yannick Parent.

EN BREF

BASEBALL SENIOR

Les Indiens ont raison des Dodgers

Les Indiens de Granby ont battu 7-5 les Dodgers de Saint-Jean-sur-Richelieu lundi soir au stade Napoléon-Fontaine signant ainsi leur neuvième victoire de la saison dans la Ligue de baseball senior de la Vallée des Forts. Le match s'est

soldé par un circuit de deux points de Philippe Seyer-Lamontagne en fin de 9^e manche, ce qui a permis aux Indiens de se sauver avec la victoire. Thierry Savard (3-1) a amorcé le match au monticule pour Granby. La prochaine rencontre des Indiens (9-4) aura lieu mercredi soir, alors qu'ils rendront visite aux Astros de Saint-Bruno-de-Montarville (8-3). Un duel au sommet puisque les deux équipes luttent pour la première place de la division Ouest. Olivier Therrien

sera le lanceur partant pour le club granbyen. **MAXIME MASSÉ**

GOLF

Cornellier sera en action à l'Omnium du Québec

Le golfeur granbyen Jean-Philippe Cornellier prendra part à l'Omnium du Québec Promotuel Assurance, qui sera

disputé à compter de jeudi sur les allées du club de golf de La Faune, à Charlesbourg. Près de 80 professionnels canadiens et américains participeront à cette première étape de la division internationale du Circuit Canada Pro Tour. Pas moins de 100 000\$ seront remis en bourses, dont 18 000\$ au vainqueur, lors de ce tournoi de 72 trous. Cornellier tentera de faire bonne figure après avoir terminé au 34^e rang du Challenge Desjardins Insurance il y

a une semaine au club Wyndance en banlieue de Toronto. Il a remis des cartes de 73 et 75, pour un score cumulatif de +4. « Malgré mon pointage décevant, j'ai le sentiment d'avoir beaucoup mieux joué que ce que mon score indique. J'ai frappé beaucoup plus de bons coups qu'à l'habitude et mon jeu sur les verts était dans l'ensemble très bon », a noté Cornellier qui assure avoir travaillé fort pour être fin prêt pour l'Omnium du Québec. **MAXIME MASSÉ**



Renaud Béliveau
Courtier immobilier
450 777-6743



Jason Béliveau
Courtier immobilier
450 525-2977

SERVICES GRATUITS
d'ÉVALUATION et de CONSEILS
de mise en marché
de votre maison



L'ÉQUIPE
Béliveau

450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby
service bilingue

TOURNOI DE WIMBLEDON

Les sœurs Williams pourraient s'affronter en finale

Associated Press

LONDRES — Les sœurs Williams pourraient s'affronter une autre fois en finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Venus Williams a renoué avec les demi-finales du tournoi de Wimbledon pour la première fois en sept ans, mardi, tandis que la championne en titre Serena Williams a atteint le carré d'as pour une 10^e fois au All England Club.

Cherchant à mériter un autre titre à l'âge de 36 ans, Venus, quintuple championne à Wimbledon, a défait Yarasoslava Shvedova 7-6 (5), 6-2, se qualifiant pour les demi-finales du tournoi anglais pour la première fois depuis 2009 et la première fois d'un tournoi majeur depuis les Internationaux des États-Unis en 2010.

« J'aime jouer au tennis, ça toujours été le cas, a déclaré Williams, huitième tête de série. Lorsque vous gagnez des matchs, c'est encore plus agréable. Je ne peux pas mentir à ce sujet. »

Menée 5-2 au bris d'égalité, Williams a aligné cinq points d'affilée pour enlever le premier set, puis elle a survolé le deuxième set sur le court no 1. Elle n'est plus qu'à une victoire d'un retour en finale à Wimbledon pour la première fois depuis 2009, quand elle s'est inclinée face à sa sœur Serena, sextuple championne.

« Les victoires et les défaites ont toutes mené à ces grands moments, a déclaré Venus. Vous ne pouvez pas toujours vivre ce grand moment.

Si vous êtes Serena Williams, je suppose que cela arrive souvent. Pour Venus Williams, c'est une journée formidable. »

Un peu plus tard, Serena a défait la Russe Anastasia Pavlyuchenkova 6-4, 6-4 sur le court central, mettant fin au match avec un as enregistré à 197 km/h. Son palmarès en quarts de finale à Wimbledon est désormais de 10-2.

Venus fera face à Angelique Kerber, no 4, championne des Internationaux d'Australie, qui a eu raison de Simona Halep 7-5, 7-6 (2) lors du premier match de la journée sur le court central. Ce match a donné lieu à une bataille défensive ponctuée de 13 bris de service, dont huit consécutives en première manche.

Serena jouera contre Elena Vesnina, une Russe classée au 50^e rang qui a défait Dominika Cibulkova 6-2, 6-2, devenant la première joueuse féminine non tête de série à se qualifier pour les demi-finales à Wimbledon depuis 2010.

Questionnée à propos de la possibilité d'affronter sa sœur et partenaire de double en finale samedi, Serena a souri.

« Ce serait génial, a-t-elle dit. Évidemment, c'est une adversaire redoutable. Mais je souhaite tellement qu'elle gagne — évidemment pas en finale si j'en suis. Mais si je ne suis pas là, je désire vraiment qu'elle gagne. »

AVANTAGE SERENA

Serena mène 16-11 dans l'ensemble et 4-2 à Wimbledon lors des face-à-face contre sa sœur. Venus a vaincu Serena en demi-finale en



Venus Williams s'est qualifiée pour les demi-finales du tournoi de Wimbledon pour la première fois depuis 2009. — PHOTO TIM IRELAND, ASSOCIATED PRESS

2000 en route vers son premier titre et de nouveau en finale en 2008. Serena a eu raison de Venus lors des finales en 2002, 2003 et 2009, et au quatrième tour l'an dernier.

Venus Williams, la joueuse la plus âgée du tableau féminin, connaît un parcours remarquable à sa 19^e présence à Wimbledon. Elle était déjà la joueuse la plus âgée à disputer un quart de finale d'un tournoi

du Grand Chelem depuis Martina Navratilova en 1994 à l'âge de 37 ans.

Venus a gagné son premier titre à Wimbledon en 2000, et elle a ajouté des victoires en 2001, 2005, 2007 et 2008, mais elle a été ralentie ces dernières années par le syndrome de Sjögren, une affection chronique qui provoque des douleurs articulaires et sape l'énergie.

VOLET JUNIOR

Auger-Aliassime passe au troisième tour

La Presse Canadienne

LONDRES — Le Québécois Félix Auger-Aliassime est passé au troisième tour du volet junior du tournoi de Wimbledon, mardi.

La troisième tête de série a eu raison de l'Espagnol Nicola Pietrangeli 7-6 (5), 6-3 pour mettre la table à un affrontement face au Polonais Piotr Matuszewski. « Ça a été difficile de m'adapter aux conditions, mais (mardi), j'ai pu tenir bon au service, a déclaré le tennisman de Québec — qui dispute un premier tournoi sur gazon — au site Wimbledon.com. Au final, j'ai profité d'une unique occasion de bris et c'est ce qui a fait la différence. »

« Les courts sont parfaits ici. Je ne sais pas comment ils font, a-t-il ajouté à propos des surfaces de jeu du All England Club. Ça ressemble à des courts à surface dure. Les bonds sont plus hauts que tous les autres courts sur gazon que j'ai vus et il n'y a pas autant de faux bonds. Les gens qui travaillent ici font un boulot incroyable. »

Après avoir épaté la galerie l'été dernier, Auger-Aliassime devrait participer à l'édition 2016 du Challenger de Granby, du 30 juillet au 7 août prochain.

Le Canadien Denis Shapovalov, classé cinquième, est aussi passé au troisième tour grâce à sa victoire de 6-1, 7-5 aux dépens du

Britannique Finn Bass. Shapovalov sera opposé au Sud-Coréen Yunseong Chung, tête de série no 10, pour une place en quarts de finale.

Les deux Canadiens ont également poursuivi leur route en double, où ils sont les favoris de la compétition, en battant les Britanniques Jake Hersey et Aidan McHugh 6-2, 6-2 au premier tour.

Chez les filles, Bianca Vanessa Andreescu a atteint le troisième tour grâce à une victoire acquise en deux manches de 6-4 contre l'Espagnole Paula Marias Manjon. La sixième tête de série se frottera à l'Américaine Usue Maitane Arconada, tête de série n° 9.

Charlotte Robillard-Millette a eu moins de veine, s'inclinant 6-4, 5-7, 9-7 devant la Serbe classée 10^e Olga Danilovic. La Québécoise devrait elle aussi revenir à Granby cet été.

TERMINÉ POUR POSPISIL

Il n'y avait pas que chez les juniors que les Canadiens étaient en activité sur le gazon londonien.

En double, Vasek Pospisil et son partenaire, l'Américain Jack Sock, ont vu leur parcours prendre fin au troisième tour. Les huitièmes têtes de série ont baissé pavillon 6-4, 3-6, 6-7 (3), 7-5, 6-4 devant les Français Julien Benneteau et Édouard Roger-Vasselin.

ET POURQUOI PAS RANGER?
25



Sports

JE FAIS PARTIE DE LA FAMILLE



laVoixdel'Est

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

Téléchargez lincontournapp.com